

L'Harmonie dans l'Union

— PAR —

Le Lieut.-Col. L.-G. DESJARDINS

*Ancien député à l'Assemblée législative de
la Province de Québec et à la Chambre
des communes du Canada*



Imprimerie du " Soleil "

QUEBEC

Novembre 1919

L'Harmonie dans l'Union

— PAR —

Le Lieut.-Col. L.-G. DESJARDINS

*Ancien député à l'Assemblée législative de
la Province de Québec et à la Chambre
des communes du Canada*



Imprimerie du "Soleil"

QUEBEC

Novembre 1919

AVERTISSEMENT

La nature des relations entre notre province et celle d'Ontario, depuis les cinq dernières années surtout, donne aux divers points que je considère dans ces pages une actualité très intéressante.

Je crois devoir débiter par quelques lignes expliquant à quelle occasion j'ai dû séjourner presque constamment dans la superbe capitale ontarienne, depuis novembre dernier jusqu'à la fin d'avril cette année. Elles contribueront à bien faire apprécier les conditions dans lesquelles j'ai recueilli les profondes impressions que je conserve de la période si intéressante de ma vie passée au milieu de nos concitoyens de Toronto.

Tout le pays se rappelle la grande convention de l'UNITÉ NATIONALE

et "WIN THE WAR", tenue dans l'opulente métropole, Montréal, en mai 1917. J'y étais l'un des nombreux délégués de la cité de Québec. Je venais de publier la première édition de : "L'ANGLETERRE, LE CANADA ET LA GRANDE GUERRE", si favorablement accueillie—je suis heureux de le dire—par la presse du pays et par le public généralement.

Au grand banquet du mercredi soir—23 mai—dans la vaste salle du somptueux Windsor, littéralement remplie de convives venus de toutes les provinces, je fus appelé à répondre à la santé—AU TOAST—de la province de Québec. M'adressant à un auditoire aussi distingué que nombreux, composé de citoyens bien disposés, d'hommes de bonne volonté, réunis dans le but de travailler à établir et à affermir la "BONNE ENTENTE" dans le pays, je m'efforçai de frapper la note juste pour

aider davantage au succès de l'œuvre de la convention. Si j'en juge par les chaleureux applaudissements qui, à plusieurs reprises, saluèrent mes paroles, j'eus lieu de constater que j'avais réussi à tenir le langage que la solennité de l'occasion et l'intérêt véritable du Canada commandaient.

Tel fut l'incident qui détermina, le soir même, de nombreux délégués de Toronto, Hamilton, Montréal, Winnipeg et autres cités, à me solliciter de publier une édition anglaise de mon volume français qui, m'assurèrent-ils, leur était fortement recommandé. Après divers pourparlers, je me rendais au désir souvent répété avec une insistance croissante, en publiant, non une traduction de mon volume français, mais un volume anglais jusqu'à date, *up to date*.

Cette édition anglaise étant surtout

destinée à renseigner l'opinion d'Ontario, j'allai à Toronto pour organiser, de concert avec les nombreux et influents amis qui me l'avaient demandée, la circulation des volumes de la manière la plus favorable au but d'éducation désiré.

Recevant de tous, à Toronto, l'accueil le plus cordial, le plus chaleureux, je me suis fait un devoir d'y prolonger mon séjour, des mois durant, afin de me renseigner sûrement, d'observer longuement, et avec soin, de causer beaucoup, d'adresser la parole à des réunions publiques, de consulter les sommités religieuses, politiques, professionnelles, financières, commerciales, industrielles, sociales sur une foule de sujets qui intéressent tout le pays, et notamment notre province, au suprême degré.

J'ai donc fait à Toronto de très nombreuses et importantes connaissances, et,

je le dis avec un plaisir assurément très légitime, je m'y suis créé d'influences et solides amitiés.

Dans ce milieu ambiant, malgré mon âge avancé, j'ai retrouvé tout l'entrain, tout l'enthousiasme de mes trente ans. Je me suis repris à espérer que je pouvais encore servir mon pays avec quelques succès, et consacrer à sa grandeur nationale les efforts d'une carrière que la Providence me permet de poursuivre dans des conditions de santé et de vigueur qui me les rendent encore relativement faciles.

Dès mon arrivée à Toronto, je fus l'objet d'un témoignage d'estime dont je fus très honoré et dont je suis, et serai toujours, reconnaissant. Le vice-président, Monsieur J. M. Godfrey, avocat très distingué de la capitale ontarienne, et les membres du comité exécutif de

l'association de LA BONNE ENTENTE m'invitèrent à un dîner en mon honneur au somptueux *National Club*, où j'étais leur hôte pour la durée de mon séjour à Toronto que je croyais, à cette date, ne devoir pas excéder deux ou trois semaines.

Pendant les quatre jours qui précédèrent ce banquet, j'avais déjà lié connaissance avec un bon nombre de membres du *National Club*. A la veillée, nous causions des heures entières des affaires qui intéressent notre province, Ontario et tout le Canada, à un si haut degré.

L'armistice, prélude de la paix prochaine, avait été signé le jour même de mon arrivée à Toronto. La nouvelle certaine y arriva dans la nuit. A cinq heures du matin, j'étais éveillé par la sonnerie des carillons des églises de la grande cité, les sifflets de centaines d'automobiles, parcourant déjà les rues en-

combrées d'enthousiastes manifestants donnant libre cours à leur joie de savoir que le soleil se lèverait, en ce jour béni, sur un monde enfin délivré de l'étreinte qui menaçait de l'étouffer depuis plus de quatre douloureuses années de poignantes angoisses, de sacrifices surhumains, de l'holocauste des millions de la jeune génération, espoir de l'avenir, immolée pour sauver le présent et mériter de meilleurs jours.

On devine facilement que les événements de la guerre et les perspectives de la paix, désormais considérée certaine, faisaient le thème de ces entretiens où tous, secouant l'obsession qui leur avait si lourdement pesé, étaient heureux d'ouvrir leurs cœurs aux grandes espérances soudainement conçues par l'éclatante victoire qui avait enfin couronné tant d'héroïsme.

L'élite des citoyens de Toronto fut bien représentée au banquet, où je fus très honoré de compter Monseigneur l'Archevêque McNeil au nombre de mes auditeurs.

Je profitai de l'occasion qui m'était offerte pour affirmer la loyauté de nos compatriotes à la Couronne Britannique, leur dévouement à la cause dont tous souhaitaient ardemment le triomphe, leurs patriotiques travaux pour la prospérité générale du Canada et celle de leur race en particulier.

Mes remarques furent accueillies avec beaucoup de faveur, mes auditeurs manifestant leur entière approbation de mon appel chaleureux à leur esprit de justice, pour rétablir l'harmonie entre les deux plus grandes provinces de la confédération canadienne.

Avec quel vif plaisir j'entendis le

Colonel McCullough, venu de la prospère cité de Hamilton, déclarer, en appuyant le vote de remerciements qui me fut proposé, combien il avait toujours regretté n'avoir pas pu apprendre la langue française, au point qu'il s'était promis que ses enfants parleraient notre belle langue. Il s'est tenu parole, dit-il avec bonheur. Sa famille a appris le doux parler de France.

Peu de jours après, enchanté de l'accueil que je recevais de tous côtés, je décidais de prolonger quelques mois durant, mon séjour à Toronto pour me consacrer à l'œuvre de la "Bonne Entente", que j'avais de plus en plus à cœur d'aider dans toute la mesure possible.

De passage à Montréal, j'avais rencontré M. le Rédacteur en chef de "La Presse" qui me pria d'écrire pour ses lec-

teurs les impressions que je devais recueillir à Toronto.

J'accédai à son désir. En mai et juin derniers, je publiais dans cet important organe de l'opinion canadienne-française une série de lettres dans lesquelles je faisais part au public des conclusions découlant de mon observation intense de la situation ontarienne en rapport avec notre province et nos compatriotes.

A la demande réitérée de nombreux lecteurs de ces lettres, je les reproduis en substance dans ce volume avec les développements que je crois devoir ajouter.

Mon unique but est de contribuer à rétablir "l'harmonie dans l'union". Combien heureux je serais si mes efforts étaient couronnés du moindre succès.

Lorsque je publiai, en août 1917, la seconde édition de mon volume : "L'ANGLETERRE, LE CANADA ET LA GRANDE

GUERRE", j'informai mes lecteurs que je publierais prochainement un second volume, ne pouvant pas ajouter à la deuxième édition du premier, les pages nombreuses qu'il me fallait écrire sur les questions nouvelles, d'une importance capitale, soulevées par les développements de la guerre.

La publication de mon volume anglais m'a obligé d'ajourner ce projet que j'ai toujours l'intention de réaliser. Mais plus j'y travaille, plus je me persuade qu'il me faudra donner à ce nouveau volume un caractère historique que je ne prévoyais pas s'imposer au début, la fin du terrible conflit paraissant alors si lointaine.

La paix enfin rétablie par la glorieuse victoire des Alliés, la situation a complètement changé. Les questions de la guerre n'ont plus d'actualité. Il ne s'agit plus de défendre la cause des puissances coalisées contre la formidable tentative

de l'Allemagne de dominer le monde, contre les détracteurs de leur héroïsme malheureusement recrutés dans leurs rangs, au Canada comme ailleurs. Les causes de la guerre, la persévérance indomptable des défenseurs du droit contre la force, les opérations militaires et leur résultat définitif, sont désormais du domaine de l'histoire.

C'est donc de la paix et des bienfaits que le monde doit en attendre, qu'il importe maintenant de parler. Le présent et ses obligations, l'avenir et ses devoirs, sont des sujets de première importance à traiter.

Telle est l'étude que je me propose de faire dans un second volume, si La Providence me favorise de la santé nécessaire à cette tâche dont j'apprécie toute la gravité.

L. G. DESJARDINS.

Québec, 25 novembre 1919.

Au chapitre XII de ce volume, on verra que je compte au nombre des amis les plus sincères et les plus dévoués de nos compatriotes, Monsieur le Professeur John Squair, de la grande Université de Toronto, dont la confiance et l'amitié m'honorent beaucoup.

L'appréciation si favorable qu'il a faite de mes "LETTRES à "LA PRESSE" dans les lignes suivantes qu'il a adressées au grand journal "THE STAR", de Toronto, m'a prouvé que les vues que j'ai exprimées étaient justes.

D'autres témoignages semblables, par lettres et dans des conversations, ont confirmé celui de Monsieur le Professeur Squair, me rassurant pleinement sur la justesse de mon observation pendant mon séjour prolongé à Toronto.

Je crois préférable de reproduire la

lettre de M. Squair dans la langue qu'il l'a écrite :—

COL. DESJARDINS' VIEWS.

To the Editor of The Star.

Sir : It seems particularly fitting that the people of Toronto should be informed regarding what goes on in the Province of Quebec. Many are prompt enough to call attention to disagreeable things, let us also point out at times what is agreeable and brings cheer and comfort. Just at present a series of articles is appearing in the Saturday edition of La Presse, of Montreal, which should be read with appreciation by the people of Ontario. These articles, of which four have appeared, are from the author of one of the best Canadian books on the war, "England, Canada and the Great War," the English edition of which was published last Oc-

tober. Since finishing his book, Col. Desjardins has spent some months in Toronto and Ottawa and, on returning to Quebec, has busied himself in writing the articles now under consideration.

As veteran of 1866, as journalist and writer on constitutional questions, and as member of Parliament, Colonel Desjardins has had a long career and is well qualified to speak on political matters. He is a loyal Canadian and proud of his status as a British subject. He knows what French-Canadians owe to British connection. He has no sympathy with the Nationalist doctrines whose logical development would lead to civil war and to the separation of Quebec from the rest of Canada. The political and social isolation of Quebec would have deplorable results for all and for none more than the people of Quebec themselves. It is a

situation which must not be allowed to develop and Colonel Desjardins protests against it with eloquence and fervor. "We have serious problems to solve, difficulties to surmount, and aspirations to realize. In order to succeed we must clear the ground of obstacles whose importance we must realize but not exaggerate." The hot-headed extremists must not be allowed to prevail over the men of moderate views. The people of Quebec must face the fact that they are in a minority and that only by reasonable political conduct can they have the influence they need for their own proper development. Differences of opinion are natural and inevitable, but these must be advocated and defended by moderate arguments and straightforward actions. Violence, or intrigue, may seem to be influential for a time, but they are sure in

the end to react against those who use them.

In Canada, where the majority of French and English may perhaps honestly hold different opinions on political or social questions, the temptation to appeal to racial antipathy is strong, and so discussion which might remain comparatively innocuous becomes much envenomed, degenerates into rancor and the questions involved are perhaps finally settled by a complete disregard of merit or demerit. Hence the need for moderation and good temper in dealing with all questions that may provoke racial hatred. We must applaud Colonel Desjardins in his appeal to the people of Quebec "to beware of all those who wish to force others into the perilous path of violence." Fanaticism is a dangerous guide and will prove disastrous to those who are led by it.

J. SQUAIR.

CHAPITRE I

CET ISOLEMENT

Je devine aisément la première pensée qui vient, à l'instant, à l'esprit de tous mes lecteurs. Je les entends me poser la question très pertinente :—

La rivalité récente, et si grave, entre Ontario et Québec, a-t-elle créé un abîme infranchissable entre les deux grandes provinces de la confédération canadienne ?

A cette première question, s'ajoute la suivante :—

La province de Québec est-elle désormais vouée à l'isolement qu'elle subit depuis plus de deux ans, isolement aussi déplorable pour elle que dommageable au Canada tout entier ?

A ces questions je répons :—

De tout ce que j'ai entendu, de tout ce que j'ai vu et observé, à Toronto, je conclus que le conflit survenu entre les deux provinces au cours des événements

de la guerre enfin terminée, n'a certainement pas fermé la porte à une réconciliation possible et également honorable pour Ontario et Québec.

La province de Québec peut et devra—bientôt, je l'espère,—sortir de l'isolement dans lequel elle a été acculée.

En appréciant une situation comme celle que j'ai étudiée au foyer même du déchaînement des passions surexcitées qui ont paru soulever la province d'Ontario contre la nôtre, on admettra avec moi qu'il faut se garer avec soin contre les illusions d'un optimisme exagéré, et aussi contre les inquiétudes d'un pessimisme déprimant.

Pour juger sainement dans de semblables circonstances, il faut faire appel aux ressources d'une observation intense, éclairée, juste et impartiale. L'observation ne peut avoir ces qualités que si elle se fait de haut, bien au-dessus des préjugés et des préventions qui la rendraient vaine et fautive en obscurcissant sa vision.

Au lieu de s'épanouir dans la clarté de la vérité, elle se poursuivrait dans l'opacité d'opinions préconçues. Et, conséquemment, elle serait sans valeur aucune pour le bien, mais absolument nuisible à l'intérêt public.

Rendu à Toronto, en contact quotidien avec de nombreux citoyens de cette capitale, qui exerce une si puissante influence sur la province généralement, je me suis attaché, en premier lieu, à me former une solide opinion sur le sens vrai du vote ontarien, lors des dernières élections générales fédérales. Mon expérience des choses électorales, au cours des cinquante années commencées avec l'Union des Provinces, m'était d'un grand secours pour m'aider à séparer un écheveau assurément assez mêlé.

Sur bien des choses, en ce monde, on est porté à juger du particulier au général. En saine logique, c'est une manière absolument fausse de raisonner.

Dans le cas dont je voulais m'enquérir sûrement, il importait beaucoup de ne pas généraliser le sens et la portée d'incidents incontestablement déplorables et répréhensibles, pour ne pas dire plus.

De part et d'autre, dans Ontario comme dans Québec, dans Québec comme dans Ontario, dans la chaleur ardente de la lutte, et dans l'appréciation des causes de ses résultats, on a attribué à ces incidents une influence dépassant de beaucoup la réalité. Les grands courants de l'opinion publique, dans un régime de liberté politique, ne se jugent pas par les remous produits par le fanatisme de quelques-uns, l'ambition démesurée de quelques autres, les motifs inavouables d'âmes perverses par de misérables passions, se développant jusqu'au paroxysme de la rage qui, par ses excès, aboutit vite à l'impuissance.

CAUSES A RECHERCHER

Pour se rendre compte exactement de certains résultats—souvent faciles à prévoir—il faut évidemment en rechercher les causes parfois lointaines, surtout lorsqu'elles ont été imprévues par excès de confiance ou par défaut d'observation conduisant à une imprévoyance aveugle.

Le Canada—de même toutes les colonies de l'Empire Britannique—plus que les pays d'Europe, a été précipité à l'improviste dans une grande guerre — la plus terrible dans l'histoire des siècles. Tous doivent aujourd'hui, en justice, reconnaître qu'il a été même plus qu'à la hauteur du rôle héroïque que des événements hors de son contrôle lui ont soudainement imposé.

Il faut prendre pour point de départ, pour base d'observation, le grand fait historique certain, incontestable, que la presque unanimité de l'électorat canadien a persévéramment, plus de quatre années

durant, voulu la participation du Canada à la guerre. Les dissidents ont été si peu nombreux et si peu raisonnables, qu'ils n'ont réussi qu'à faire ressortir davantage la puissance de l'irrésistible mouvement d'opinion qui, de l'Atlantique au Pacifique, se manifestait avec un enthousiasme entraînant les populations aux plus patriotiques sacrifices, aux plus héroïques dévouements.

Quatre longues années durant—période d'épreuves redoutables, mais toujours subies avec une force morale admirable—les mesures nécessaires à la participation canadienne à la guerre n'ont provoqué, dans notre pays de régime représentatif et de liberté politique, qu'une seule divergence sérieuse d'opinions, celle relative au service militaire obligatoire, mieux connue sous le nom de :—conscription.

Cette divergence de vues, importante sans doute, grave assurément, n'a pas dépassé les limites, dans son ensemble bien compris, d'un conflit d'opinions très légi-

times de part et d'autre. Malgré les efforts désespérés des extrémistes des deux provinces qui, respectivement embusqués dans leurs tranchées provinciales, tentaient de s'exterminer, au moyen de leurs plus grosses pièces d'artillerie à longue portée, la lutte n'a pas dégénéré en un véritable conflit de races, encore moins en un conflit religieux.

Or, un conflit d'opinions sincères, honnêtes, libres, légitimes, peut laisser des amertumes, souvent lentes à s'effacer ; il ne saurait produire un cataclysme. Les dommages qui en découlent, assez sérieux parfois, sont toujours facilement réparables.

CHAPITRE II

ORDRE ET HARMONIE

Un écrivain français de haute valeur, Etienne Lamy, bien connu au Canada, grand ami de nos compatriotes canadiens-français, a dit :—“Dans la nature, l'ordre est l'harmonie de la diversité.”

Belle pensée assurément, digne de l'intelligence d'élite qui l'a conçue et du publiciste distingué qui l'a si bien exprimée.

Par “nature”, il ne faut pas entendre seulement l'œuvre admirable du Créateur jetant dans les “espaces sans bornes”, ce globe terrestre que nous habitons, et qui, par son inépuisable fécondité, soutient et perpétue l'existence de l'humanité.

L'ordre est l'harmonie de la diversité en tout ici-bas :—dans la variété des opérations intellectuelles, fruits de talents si

multiples, même dans leur supériorité ; dans la sublimité de la morale par la floraison de nombreuses vertus ; dans l'art trouvant l'expression vraie du beau par l'unité dans la variété ; aussi et également dans le gouvernement des peuples, divers par leurs groupes ethniques, mais vivant sous une souveraineté unique de sa nature bien que très subdivisée dans son exercice.

Autant que tout autre pays, le Canada dépend, pour la félicité et la grandeur de ses destinées, du succès plus ou moins heureux qu'il réalisera par ses efforts pour faire régner, dans le développement de son activité politique, l'ordre dans l'harmonie de la diversité se traduisant par l'union des races distinctes. Pour nous comme pour tous, l'unité dans la variété, c'est l'art perfectionné du gouvernement. Et c'est pourquoi, je prêche l'harmonie dans l'union.

L'AVENIR NON COMPROMIS

De l'épreuve redoutable dont il émerge si glorieusement, le Canada sort-il avec des nuages à ses vastes horizons assez noirs pour faire douter de son avenir ? Dieu me garde des affres d'un semblable pessimisme.

Nous avons de graves problèmes à résoudre, des difficultés à surmonter, des aspirations à réaliser. Pour y réussir, il importe donc et beaucoup de débayer le terrain d'obstacles dont il ne faut pas exagérer l'importance et le danger. Le premier en ligne de compte—et le plus sérieux—est le malentendu produit par le conflit d'opinions entre l'Ontario et le Québec, mentionné dans le premier chapitre et dont je veux préciser la nature.

J'ai dit, et je répète, que depuis le jour où l'Empire Allemand, dans son rêve désordonné de domination universelle, avait jeté le défi au monde civilisé, et déchaîné la guerre la plus effroyable de tous

les siècles, la volonté du pays, manifestée par le parlement, par la presse, par la délibération publique, n'a pas fléchi un instant dans sa détermination de continuer son effort jusqu'au triomphe final de la cause sacrée dont il s'était volontairement, librement, constitué l'héroïque défenseur. Et la preuve certaine, irréfutable, de ce grand fait désormais historique, je la trouve, en dernier lieu, dans le jugement de l'électorat canadien lorsqu'il a été appelé, il y a deux ans bientôt, à se prononcer directement dans des élections générales, jugement rendu par la presque unanimité des électeurs, tous juges en dernier ressort.

LE JUGEMENT VRAI

Et qu'a-t-il été ce jugement ? Ne suis-je pas dans le vrai absolu en affirmant que la presque totalité des citoyens et des citoyennes, qui ont confié aux urnes électorales l'expression de leur opi-

nion et de leur volonté, a déclaré de la manière la plus solennelle et la plus patriotique qu'elle voulait continuer à participer à la lutte gigantesque qui se livrait pour soustraire l'humanité au terrible péril allemand.

Je me suis efforcé—et avec succès, je suis heureux de le dire—de convaincre tous ceux— et ils sont très nombreux— avec qui j'en ai parlé, à Toronto, que, sous le rapport de la participation du Canada à la guerre, le vote de l'immense majorité de la province de Québec avait absolument la même signification que celui de l'immense majorité de la province d'Ontario.

Assurément, personne ne voudrait soutenir, sans rire, que les quelques timides qui ont risqué l'opinion que "le Canada en avait fait assez" ont amoindri d'un iota le sens vrai du vote de la majorité dans notre province.

Le témoignage m'en a été bien des fois rendu ; depuis bientôt quatre ans que je

défends, par ma modeste plume, dans les livres que j'ai publiés et dans la presse, par mon humble parole dans les réunions publiques, la cause de mon pays, de l'Empire dont je suis aussi le citoyen, de la France mutilée, de la Belgique martyrisée, de la civilisation outragée et menacée, je me suis fait un devoir scrupuleux de traiter la grande question de jours si malheureux en dehors et au-dessus de toutes considérations de partis.

Aujourd'hui, je ne fais encore que des constatations indéniables. Aux élections générales de 1917, la province de Québec, à l'unanimité près, a accepté et suivi la direction politique de celui qu'elle reconnaissait pour son chef incontesté, sir Wilfrid Laurier, si soudainement enlevé, par l'appel suprême auquel tous doivent répondre, à l'affection de ses compatriotes, à l'admiration de ses amis politiques dévoués, comme au respect de ses adversaires convaincus. Je ne m'arroe pas le rôle désormais réservé à l'historien futur, et

je ne porte aucun jugement sur les responsabilités d'aucuns des hommes publics qui ont participé au gouvernement des affaires canadiennes au cours de la crise terrible enfin terminée. Mais les faits sont les faits, et ils sont si récents que tous ceux qui en ont été les témoins, ne peuvent s'y tromper, s'ils sont de bonne foi.

N'est-il pas absolument indéniable qu'en sollicitant des électeurs un vote de confiance, tous les chefs politiques du pays—sir Wilfrid Laurier comme sir Robert Borden—le premier ministre comme le chef de l'opposition parlementaire—ont positivement déclaré, affirmé, qu'ils voulaient la participation du Canada à la guerre jusqu'à la victoire définitive.

Tous les électeurs du pays savaient donc à quoi s'en tenir. Tous savaient que si le ministère unioniste de sir Robert Borden était maintenu au pouvoir, ou si sir Wilfrid Laurier était appelé à constituer un nouveau cabinet, le Canada con-

tinuerait son héroïque effort, ne déserterait pas le champ de bataille, ne trahirait pas la cause si noble qu'il défendait si noblement. Tous savaient que le résultat général du scrutin ne pouvait avoir de conséquence immédiate que dans le choix des moyens, différemment jugés les meilleurs, à prendre pour arriver au même but : la victoire du droit, le triomphe de la justice.

Sous un cabinet libéral avec sir Wilfrid Laurier, premier ministre, de même qu'avec le ministère unioniste actuel, pas un député de la Chambre des communes n'aurait osé proposer qu'il fût "résolu que le Canada avait fait assez pour la guerre, et que, conséquemment, sa participation au grand conflit devait cesser, et que pour y mettre fin, le gouvernement canadien devait rappeler son armée sans délai."

Dans mes nombreuses entrevues avec tant de citoyens distingués de Toronto, mon premier devoir n'était-il pas de

m'efforcer de les persuader que le vote de l'immense majorité des électeurs de la province de Québec avait été un vote loyal au Canada, loyal à l'Empire, loyal à la cause dont nous souhaitions tous le triomphe. Et si ce vote était, dans son ensemble, la contre-partie de celui d'Ontario, il avait tout de même le même objet, voulait la même fin par un moyen principal différent. Dans chaque cas— je le dis avec une profonde satisfaction,— je suis sorti de l'entretien convaincu que mon interlocuteur s'était rendu à l'évidence des faits dont j'avais exposé la véritable signification.

TOUT L'ÉCLAT DE LA VICTOIRE

Le tableau que je mettais le plus en relief dans mes conversations si multiples, c'était celui que j'ai le plus admiré au cours de ce combat de géants de quatre longues années. Il avait raison l'écrivain anglais remarquable qui, ces jours

derniers, exprimait la sagace opinion que la cause principale de la défaite des Allemands a été leur méconnaissance de la puissance de l'âme humaine provoquée au plus sublime de l'héroïsme par la sauvagerie de la force brutale rageant la barbarie. Toutes les ressources en hommes et en argent, des grandes puissances alliées, l'unité du commandement militaire produisant toute son efficacité par le génie du grand homme de guerre qui en était chargé, se seraient très probablement brisées contre les masses teutoniques, si leur valeur n'avait pas été décuplée par la puissance surhumaine inspirée au soldat par la conscience qu'il se sacrifiait pour le triomphe de la justice, et que sa vie, offerte en holocauste pour le salut de la civilisation, était le rempart invincible qui sauverait l'humanité.

Dans ces pages, je n'ai pas à discuter l'épineuse question si, pour soutenir la participation canadienne à la guerre, il était mieux de s'en tenir au recrutement

volontaire, ou de lui substituer le service obligatoire. Cette phase du conflit est entrée dans le domaine de l'histoire et, pour l'instruction des générations futures, elle devra être étudiée avec soin par nos historiens.

Mais, je l'affirme sans la moindre hésitation, la victoire définitive brille d'un éclat d'autant plus radieux qu'elle a été, en somme, remportée par tant de millions d'hommes libres qui, de tous les coins de l'univers, sont accourus volontairement s'enrôler sous les étendards des puissances qui s'étaient juré de résister jusqu'à la mort à l'envahisseur allemand, aux hordes sauvages de l'Attila moderne. Ils étaient les croisés enthousiastes de la civilisation.

En effet, résumons l'historique de l'effort militaire de l'Empire Britannique. Des six millions de sa grande armée de terre, le Royaume-Uni n'a-t-il pas compté cinq millions de volontaires, le Canada cinq cent mille, l'Australie plus de 400,000,

l'Afrique du Sud, des centaines de mille ? En y ajoutant ceux fournis par toutes les autres parties de l'Empire, on constate que plus de huit millions de sujets anglais ont librement et volontairement pris les armes pour la défense de la cause des Alliés. Là où il a été décrété, le service obligatoire n'a été adopté que pour supplémenter le recrutement volontaire s'épuisant par le fait même de son effort prodigieux.

Et le demi-million de recrues volontaires pour la flotte britannique qui a joué un si grand rôle dans les quatre années et plus de la guerre ! En sus, les centaines de mille membres de la glorieuse marine marchande de la Grande-Bretagne, bravant avec un héroïsme superbe tous les périls de la barbare agression des sous-marins allemands !

Entrés enfin dans la guerre, les Etats-Unis, voulant réparer le temps perdu dans des relations diplomatiques qui souvent fouettaient impitoyablement leur hon-

neur national, ne s'attardèrent pas à demander au volontariat les millions d'hommes qu'ils décidèrent d'envoyer en France. La "selection draft" fut décrétée, mais le fait notoire n'en brilla pas moins que des millions de volontaires de tous les coins de l'immense république se précipitèrent sous le drapeau étoilé sans attendre la lente organisation autorisée par la loi. Sans le service obligatoire, les Etats-Unis eussent certainement transporté cinq millions de volontaires, en moins de deux ans, sur le théâtre européen des opérations militaires.

J'ai demandé à mes amis de Toronto, comme je le demande à tous mes concitoyens du pays : n'êtes-vous pas, comme moi, cent fois heureux de pouvoir dire aujourd'hui que la victoire est l'œuvre, en très grande partie de ces nombreux millions d'hommes libres qui ont été les héros volontaires de la liberté et de la civilisation, et non les esclaves disciplinés et brutalisés du despotisme allemand !

Mettre fin au militarisme forcé, écrasant, ruineux pour tous, étant l'objectif des Alliés, il était très juste qu'il fût obtenu par le dévouement de soldats volontaires.

Tout l'éclat de la victoire, dans son radieux rayonnement, est là. Et il est très vrai que c'est l'âme humaine, exaltée jusqu'à la sublimité d'un héroïsme qui n'a jamais eu d'égal, et qui, bravant tous les périls, se redressant, fière et indomptable, sous les coups redoublés de la défaite et, surgissant des décombres amoncelés par les plus terribles revers, se retrempait d'une prodigieuse puissance pour l'effort suprême qui enfin terrassa l'insolent et cruel barbare !

Mais unis librement pour la grande fin, objet de leurs vœux patriotiques et de leurs sacrifices héroïques, les électeurs du Canada étaient restés également libres dans le choix des moyens à prendre pour l'atteindre. Aucun d'eux ne mérite de reproche pour le choix qu'il a cru devoir faire.

CHAPITRE III

CE CONFLIT D'OPINION

Les citoyens des provinces d'Ontario et de Québec ont-ils raison de se reprocher mutuellement le vote différent qu'ils ont enregistré aux dernières élections fédérales ?

Je dois donner à cette question, très pertinente, la réponse négative la plus formelle.

Dans la nature, le soleil ne prodigue sa radieuse clarté qu'après avoir percé les épais nuages qui parfois le dérobent à la vue des humains.

De même, dans l'ordre politique, comme dans l'ordre moral, la vérité ne brille que des hauteurs que l'intelligence humaine doit gravir pour la voir clairement.

Il me faut donc, en premier lieu, dissiper le brouillard opaque qui plane encore, lourd et étouffant, sur certains esprits, après avoir, au cours de la campagne

électorale, obscurci la raison de gens pourtant capables de mieux résister à l'aveuglement qu'il n'a pas cependant réussi à produire, comme l'espéraient ceux qui en couvraient le champ de bataille électoral.

La question importante sur laquelle l'électorat avait à se prononcer pour atteindre le but ardemment désiré de tous, était très claire.

Pourquoi a-t-il fallu que, des deux plus grandes provinces du Canada, s'élevassent des miasmes suffocants — véritables gaz asphyxiants—pour tenter de les couvrir de ténèbres épaisses juste au moment où la raison publique avait le plus besoin de sa clarté et de sa vigueur ?

Il semble pourtant que l'heure était assez solennelle pour dominer les passions mauvaises, et laisser le champ libre au plus pur patriotisme.

Malheureusement, les fauteurs de discorde, les provocateurs de la haine, les exploiters de préjugés, n'avaient pas abdiqué. Entrés hardiment en scène, à

coups de placards outrageants, de paroles et d'écrits injurieux, de dénonciations calomniatrices et virulentes, d'accusations perverses, ils s'efforcèrent de transformer en un criminel conflit de races ce qui n'était en réalité qu'une lutte d'opinions également légitimes de part et d'autre. Et pendant que les citoyens du pays se préparaient, par une étude et une discussion sérieuses, à accomplir le grand devoir qui leur incombait, les projectiles des fanatiques se heurtaient à la frontière provinciale pour retomber dans la fange impure qui les avait produits.

Mais à quelque chose malheur est bon. Très souvent, les excès se détruisent par la violence même qui les signale et en fait ressortir davantage l'horreur.

Cette odieuse campagne de petits groupes plus acharnés à détruire qu'à édifier, a-t-elle exercé une influence considérable sur le résultat du scrutin ?

J'affirme que non. J'en étais convaincu avant mon départ pour Toronto. Je

suis revenu de la capitale ontarienne certain de la justesse de mes conclusions préalables, basées sur l'observation que j'avais faite du caractère véritable de la lutte électorale.

Que les appels violents aux préjugés et aux passions aient quelque peu contribué à grossir le chiffre des majorités hostiles, c'est évident. Il eut été étonnant qu'il en fût autrement, en une heure de semblable crise aiguë.

Mais je n'hésite pas à dire que, si la campagne très regrettable que tous les gens raisonnables déplorent amèrement n'avait jamais eu lieu, l'immense majorité des électeurs des provinces de Québec et d'Ontario eut voté comme elle l'a fait, à bien peu de différence près.

Je tiens à déclarer que je n'ai rappelé le triste souvenir de ces tristes choses que pour affirmer que les efforts odieux de perturbateurs sans vergogne ont été aussi vains que criminellement insensés. L'électorat a rendu, de part et d'autre, le

verdict qu'il voulait. Dans ses motifs réels, il eut été le même quand même personne ne se fut évertué à pousser le pays dans la voie périlleuse qu'il a sagement et patriotiquement évitée.

LA LÉGITIMITÉ DU VOTE

Examinons maintenant la question posée au commencement de ce chapitre sans s'arrêter davantage à remuer la fange qui devra rester à jamais enfouie sous le mépris de l'oubli.

Les citoyens du Canada sont des hommes libres. La liberté politique est la base de nos institutions, la pierre angulaire de notre régime constitutionnel.

Donc, appelés à dire, par les bulletins qu'ils déposeraient dans les urnes électorales, lequel des deux modes de recrutement ils préféreraient pour continuer la participation à la guerre que, d'accord avec l'unanimité parlementaire, tous, ou à très peu près, voulaient,—le système volontaire

ou le service obligatoire,—les électeurs étaient absolument libres de choisir à leur plein gré. C'est ce qu'ils ont fait à Québec, à Ontario, dans l'ouest, dans l'est, au nord, au sud, partout dans le pays. Des quatre points cardinaux, les électeurs libres ont voté librement, après mûre délibération, après une discussion que personne ne peut assurément prétendre avoir été trop courte, puisqu'elle était la conclusion de trois longues années de développement d'une opinion formée dans les épreuves les plus graves et les sacrifices les plus patriotiques.

Or, personne n'a le droit de demander compte de son vote au citoyen libre qui vote librement. Sous un rapport très important, l'électeur est dans une condition supérieure aux députés, à ses représentants. Ceux-ci sont ses mandataires. Comme lui, pour la moralité des actes de leur vie parlementaire, ils relèvent de leur conscience. Ils auront, comme lui, à répondre à leur Dieu de tous les ac-

tes de leur vie publique. Mais, en plus, politiquement, constitutionnellement, ils lui sont responsables.

Le député est le serviteur politique. L'électeur est son juge. Voilà les deux rôles bien définis.

Sans aucun doute, les citoyens libres d'un pays libre doivent comprendre qu'ils sont mutuellement solidaires de la direction donnée à l'administration des affaires publiques. Il ferait gravement erreur celui qui se cantonnerait dans un individualisme égoïste, en invoquant le vain prétexte qu'en vertu de la constitution il est le maître absolu de son opinion personnelle. Mais tenu, en conscience, de donner un vote aussi éclairé que possible, convaincu qu'il décide librement dans le meilleur intérêt public, politiquement, nul n'a de compte à rendre à personne.

Responsabilité ministérielle des membres du cabinet, des aviseurs du Souverain ; responsabilité parlementaire des députés ; solidarité, mais liberté absolue,

des électeurs ; telles sont à la fois la base et la clef de voûte de tout notre superbe édifice constitutionnel.

En votant comme elles l'ont fait, en 1917, les majorités si décisives des deux provinces d'Ontario et de Québec exerçaient un droit politique, un droit constitutionnel certain, indéniable. Donc, cet exercice était légitime de la part de l'une et de l'autre. Parce que deux opinions diffèrent, en matières absolument libres—décrétées telles par la constitution politique elle-même—méritent-elles la réprobation dont d'aveugles fanatiques—de bonne foi ou cyniquement hypocrites—s'acharnent à les flétrir ?

Je conclus donc, en toute sûreté, à la légitimité du vote de 1917. Les citoyens d'Ontario n'ont pas le droit de reprocher à ceux de la province de Québec le jugement qu'ils ont alors rendu. Mais réciproquement, nous, de la province de Québec, nous n'avons pas raison de reprocher à nos concitoyens d'Ontario d'a-

voir prononcé un verdict contraire au nôtre.

Sur cette importante question du service militaire obligatoire, nous avons pleinement le droit de répondre : non. Nos concitoyens d'Ontario, libres comme nous, avaient incontestablement celui de répondre : oui.

Alors pourquoi se garder rancune d'avoir fait son devoir tel que nous l'avons compris pour le succès de la cause sacrée dont tous nous voulions le triomphe ?

Ce serait mal, ridicule, condamnable, anti-patriotique à l'extrême.

Le seul reproche qu'un certain nombre, — pas considérable heureusement — de gens alors si mal avisés peuvent se faire réciproquement, c'est celui des excès déplorables auxquels ils se sont livrés.

Les gens sensés, raisonnables, de beaucoup le plus grand nombre, peuvent et doivent les laisser laver ce linge plus que sale ensemble, et s'amuser de leur déconfiture dans le colossal fiasco de leur odieuse

tentative de provoquer une guerre de races.

Tous les cœurs vraiment patriotes s'unissent aujourd'hui dans l'allégresse de la glorieuse victoire. Et quand nos héros volontaires — ceux de l'immortel 22ème par exemple — font tressaillir le sol de la patrie commune de leurs pas vainqueurs, d'une extrémité à l'autre du Canada, des opulentes cités, de nos vastes et riches campagnes, des rives de notre grand fleuve et de nos lacs majestueux, s'élèvent le même concert d'acclamations enthousiastes. Tous les bras frémissants sont tendus vers les braves qui nous reviennent, et avec un ensemble admirable, nous leur crions avec la plus profonde reconnaissance : Honneur à vous tous, victimes et survivants, couverts d'une gloire impérissable, qui avez si vaillamment immortalisé de nouveau l'héroïsme canadien !

ALORS QUE FAIRE ?

Que faire ? Mais c'est tout simple, très clair, de la plus complète évidence.

Il faut, du passé si récent, ne conserver, ne chérir que le grand souvenir de l'œuvre admirable de courage, de dévouements sublimes, de sacrifices si méritoires et si patriotiques, qui l'ont fait honorable à un si haut degré. Il faut enfouir à cent pieds sous terre les réminiscences énevantes de coupables abus.

L'atmosphère politique ainsi purifiée par la brise rafraîchissante de nobles aspirations et de mutuelles amitiés, il faut se tourner avec grande confiance vers le soleil de l'avenir se levant à l'horizon étincelant des promesses de la paix que nous assure la victoire, à la seule condition de s'en rendre dignes.

Et ce premier devoir patriotiquement accompli, la Providence, souriant comme toujours à l'effort humain qui tend aux

sommets de la grandeur nationale et du progrès légitime, fera le reste !

Donc, "Sursum corda", en haut les cœurs, mais aussi les intelligences et les volontés !

Soyons rassurés, nous Canadiens-français. Faisons parvenir partout à Ontario l'écho vibrant de nos vœux ardents pour la "Bonne Entente", pour l'harmonie dans l'union, pour l'harmonie dans la diversité des races, surtout des deux grandes races issues de la France et de la Grande-Bretagne, maintenant unies pour le salut de la civilisation, et le maintien durable de la paix dans un monde qui doit demander sa saine régénération à l'application constante des principes immuables de l'éternelle justice proclamés par le Divin législateur.

Et cet écho, répété des rives du Saint-Laurent jusqu'à celles des grands lacs, frappant bien des oreilles attentives, pénétrera dans de nombreux esprits tout

préparés à le comprendre, et dans bien des cœurs ouverts à de nobles sentiments.

Tel est l'espoir réconfortant que j'ai rapporté de mon séjour, heureux et prolongé, à Toronto, après tant de causeries intimes au cours desquelles s'exprimaient les mêmes vues, s'échangeaient les mêmes vœux, se manifestaient, élevées et intenses, les mêmes aspirations.

CHAPITRE IV

FANATISME, PRÉJUGÉ, PRÉVENTION

Combien de fois, au cours de mes cinquantes années, soit de participation active au mouvement politique canadien, ou d'observation attentive des luttes auxquelles les circonstances ne me permettaient pas de prendre part, je me suis dit qu'il serait facile de faire régner la concorde et l'harmonie dans le pays, si l'on pouvait détruire les microbes qui ont noms, en science sociale et gouvernementale :—fanatisme, préjugé, prévention.

Il y en a un quatrième, aussi dangereux, mais plus coupable, celui de l'hypocrisie qui, pour des fins intéressées de lucre ou de gloriole, exploite les trois premiers au profit de ceux qui la pratiquent.

Le fanatisme est l'exaltation de l'âme passionnée. Il est de natures diverses : religieux, national, politique, et autres qu'il n'est pas utile d'énumérer.

Le préjugé, moins violent, fausse le jugement et forme la conviction sans l'étude et la réflexion qui la rendraient saine et d'une valeur réelle.

La prévention—le préjugé mitigé—obscurcit la droite raison, et détruit son impartialité, en la prédisposant à errer en subissant une influence pernicieuse.

Je me dispense de définir l'hypocrisie. Tous la jugent méprisable, odieuse, et savent le mal qu'elle fait partout où elle opère, affublée du manteau trompeur de la vertu, du patriotisme, de la fidélité aux principes.

Toute notre histoire constitutionnelle prouve que les luttes si acrimonieuses qui ont marqué la vie canadienne depuis la conquête, ont été, dans leur degré d'acéribité, croissante ou atténuée, le produit du fanatisme, du préjugé, ou de la simple prévention. Si amer de sa nature, le fruit, saturé d'hypocrisie, devenait poison violent.

LE PREMIER REMÈDE

Que faire, répéterai-je ? Mais faire ce que le chirurgien habile pratique tous les jours, et très souvent avec beaucoup de succès : couper, autant que possible, le mal dans sa racine. Détruisons le microbe dangereux et nous préviendrons les maladies contagieuses du corps politique.

Il faut que tous les hommes bien disposés,—avant tout raisonnables,—dans toutes les provinces de l'union canadienne, à Ontario et à Québec— à Québec et à Ontario— s'efforcent de détruire le fanatisme, de vaincre le préjugé, de triompher de la prévention.

Ma conviction devient de plus en plus profonde, à mesure qu'elle s'affermit davantage par un surcroît d'expérience quotidienne : c'est qu'il est puéril, vain, ridicule, insensé, d'espérer combattre avec succès un fanatisme par un fanatisme contraire, un préjugé aveugle par un préjugé semblable—ou borgne tout au moins

—une prévention, souvent inexplicable, par une prévention de même calibre.

Comment, me direz-vous, réussir à classer, avec une perspicacité suffisante, les esprits en fanatiques et non fanatiques, en préjugés et non préjugés, en prévenus et non prévenus ?

Il existe un criterium que je considère très sûr. Quelqu'un combat-il chez un autre une idée, une vue, un sentiment, par la violence des paroles, sans trop s'occuper de la valeur de ses raisons, soyez certain qu'il manque d'équilibre, qu'il souffre de la même maladie qu'il reproche à son antagoniste.

Si, de la dûreté du langage, il verse dans l'injure grossière, brutale, outrageante, n'hésitez pas à le classer parmi les fanatiques. Il est fanatique de bonne foi, ou il feint de l'être par hypocrisie.

Toute cause juste doit être défendue avec sincérité, par la force du raisonnement, la valeur des arguments, l'évidence des preuves. D'ordinaire, les gros mots

ne prouvent que l'ignorance, la vulgarité et les mauvais sentiments de celui qui les emploie avec une délectation coupable qu'il ne se donne même pas la peine de dissimuler. Certaines âmes dégénérées font leurs délices de la prodigalité de l'outrage.

Peut-on, par exemple, s'imaginer travailler efficacement à la concorde publique en opposant le *sus à l'anglais* au *sus au canadien*, ou vice-versa ?

Poussez deux fanatiques de vues opposées dans l'arène. Naturellement, ils se battront, s'ils n'ajoutent pas la couardise au fanatisme, ce qui est très souvent le cas.

Combien de personnes j'ai rencontrées qui fulminaient contre le fanatisme des autres, sans même soupçonner qu'elles-mêmes suintaient le fanatisme le plus abject par tous les pores. Les mains crispées, les lèvres contractées, l'œil enflammé, disaient assez ce dont elles eussent été capables si elles avaient pu don-

ner libre cours à leurs passions moins que doucereuses.

J'écris pour le bien de tous. C'est mon seul motif. J'ai trop souvent l'occasion de déplorer la publication d'écrits bien intentionnés, œuvres d'auteurs avantageusement connus, qui disent, en termes convenables, combien la paix, les bons rapports, la concorde, importent à l'avenir du pays, mais qui ont le tort de laisser entendre, lorsqu'ils ne l'affirment pas positivement, que personne parmi nous, canadiens-français, n'enfreint la règle salutaire entre toutes, pour que je tombe sciemment dans la même erreur.

A NOUS D'ABORD

C'est pourquoi, écrivant pour favoriser l'harmonie dans l'union—l'ordre dans l'harmonie de la diversité.—je dois en premier lieu, m'adresser à mes propres compatriotes. Je ne leur ferai pas de vaines protestations de dévouement. A soixan-

te-dix ans révolus, après plus de quarante années de services publics, sous une forme ou sous une autre, je n'ai aucun intérêt d'ambition personnelle à faire mousser. Tel est le gage le plus convaincant de ma sincérité.

Je suis à l'aise pour leur faire l'appel que je crois devoir leur adresser, avant de me tourner, dans le même but patriotique, vers mes concitoyens de langue anglaise.

S'il m'était donné de poser à tous nos compatriotes la question : Voulez-vous voir l'harmonie régner dans le pays ? Assurément, ils me répondraient en chœur : mais oui, nous le voulons.

Et si j'ajoutais : voulez-vous aussi y contribuer dans toute la mesure du patriotisme que je vous connais ? Ils me répondraient avec autant d'assurance et de sincérité : mais oui, nous le voulons.

Très bien, leur dirais-je. Permettez-moi seulement de vous supplier, au nom de l'affection que je vous porte, du bien que je vous souhaite, des vœux ardents

que je forme pour votre avenir et celui de vos enfants, de vous méfier de tous ceux qui veulent vous pousser dans la voie périlleuse de la violence en vous rendant solidaires, et même responsables, de leurs écarts, de leurs préjugés, de leur fanatisme qui ne connaît ni prudence, ni mesure. Trop de ces farouches instigateurs n'ont en vue que de provoquer des représailles qui leur permettent de se tenir en évidence et de poser, leur but atteint, avec les conséquences favorables pour eux seuls qu'ils n'oublient point, en champions intransigeants des causes qu'ils compromettent, s'ils ne réussissent pas toujours à les détruire.

Réclamer son droit, demander justice avec fermeté, énergie et persévérance, mais avec loyauté, avec dignité, avec de fortes raisons exprimées par des paroles que l'injure ne décolore point, c'est le meilleur moyen de bien plaider sa cause.

J'ai déjà écrit, et je le répète avec plus de conviction que jamais : Sans être

optimiste plus que de raison, je nourris l'espoir réconfortant que justice nous sera rendue par la majorité au milieu de laquelle nous vivons. Je crois sincèrement que nous pouvons compter trouver dans ses rangs assez de concitoyens animés de sentiments équitables, d'esprit de conciliation et du respect des droits d'autrui, pour dominer la clameur des fanatiques et rendre vaines leurs tentatives d'oppression.

D'un autre côté, j'implore mes compatriotes, de toute la puissance de mon dévouement au bonheur de leur avenir, de ne jamais oublier qu'une minorité sans espoir possible d'être un jour la majorité, ne peut obtenir la juste et pleine reconnaissance de ses droits qu'en s'assurant, en dehors de son groupe ethnique, le concours d'un nombre suffisant d'hommes de bonne volonté pour constituer, avec elle-même, une majorité en sa faveur. Je les supplie de toujours se rappeler le principe fondamental de notre régime constitutionnel : le gouvernement par la majorité.

Les bravades intempestives, assaisonnées de brutales injures, le *tout ou rien*, affirmé à tout propos, et hors de propos, ne conduiront qu'à de cuisants déboires, à de cruelles déceptions.

Malheureusement, trop de gens parmi nous parlent et écrivent comme si la minorité parlementaire pouvait, à sa guise, à son gré, gouverner le pays. C'est une erreur capitale qui ne peut avoir que des conséquences fatales, surtout lorsqu'elle se traduit accompagnée de provocations qu'une situation donnée, que des circonstances toutes spéciales, rendent non seulement odieuses, mais à la fois insolentes et ridicules. Tout homme sensé doit admettre combien il serait vain, déraisonnable de reprocher aux autres les écarts impardonnables de leurs fanatiques, tout en excusant et même justifiant ceux des nôtres.

Quand, dans les nombreux entretiens que j'ai eus, à Toronto, avec tant de personnages distingués, je reconnaissais fran-

chement les torts de nos extrémistes à tous crins, —j'étais certain d'obtenir à l'instant même l'expression de leur réprobation énergique de la campagne fanatique menée contre nous, à Ontario, et dont le degré culminant a été atteint aux élections fédérales de 1917.

Aurais-je obtenu le même résultat si j'avais commis l'inqualifiable erreur de jugement de m'efforcer d'excuser à Québec ce que je condamnais si péremptoirement à Ontario ?

Ne jamais avoir deux poids et deux mesures, telle est la règle invariable de ma conduite, l'inspiration de ce que j'écris, de ce que je dis, pour contribuer à produire l'harmonie dans l'union.

Mais comment gouverner notre barque sur la mer parfois orageuse des luttes politiques, nationales, religieuses, pour arriver à bon port ?

Tout de suite, la pure raison, le sûr bon sens, ne répondent-ils pas : en travaillant au rétablissement du calme et non à l'exaspération de la tempête.

CHAPITRE V

DÉTRUIRE LES TROIS MICROBES

J'affirme, sans la moindre hésitation, ma sincère et profonde conviction que, considérée dans son ensemble, la population d'Ontario ne nourrit pas de sentiments d'hostilité redoutable, d'animosité invétérée, encore moins de haine implacable, contre notre race, comme trop de nos nôtres s'efforcent si imprudemment de le faire croire. Je persiste à dire que les esprits naturellement bien disposés sont de beaucoup les plus nombreux.

Je n'en conclus pas que tous là-bas sont nos amis dévoués. On retrouve à Ontario ce qui existe dans tous les pays du monde et, dans plusieurs, a un degré beaucoup plus élevé.

Les trois microbes dont j'ai parlé existent à Ontario, et produisent les maladies de l'organisme social et politique qu'il faudrait s'efforcer de guérir. On y ren-

contre des esprits fanatiques, des esprits préjugés, des esprits prévenus.

Les esprits prévenus seraient assez faciles à persuader.

Le vrai préjugé est plus difficile à combattre que la simple prévention. Toutefois, il ne ferme pas absolument l'intelligence à la saine influence de raisons convaincantes, de sentiments élevés, d'actes dignes d'approbation et d'éloges.

Le fanatisme est l'ennemi très dangereux. S'il est de bonne foi il est presque incurable. S'il est hypocrite, il est aussi tenace que les intérêts sordides qu'il entend bien servir.

Qu'il existe des fanatiques à Ontario, il serait puéril de le nier. Mais je me hâte d'ajouter que je suis revenu de Toronto encore plus convaincu qu'ils sont moins nombreux qu'on le suppose généralement dans notre province. C'est une erreur d'apprécier le nombre des violents par le bruit qu'ils font.

Cent exaltés, hors de contrôle, suffi-

sent à troubler l'harmonie d'une réunion de dix mille citoyens paisibles.

Ce qu'un groupe de fanatisés peut faire, ne le savons-nous pas par notre propre expérience !

Les citoyens d'Ontario bien disposés ne demanderaient pas mieux que d'isoler les fanatiques, pour favoriser la concorde entre les deux grandes races du Canada.

Notre devoir est de les seconder et d'accroître leur nombre en nous efforçant de persuader les esprits prévenus, et en éclairant les esprits préjugés.

Si nous réussissons dans cette tâche aussi louable qu'importante, nous aurons fait beaucoup pour détruire l'influence des fanatiques et les réduire à l'impuissance.

SE BIEN COMPRENDRE

Pour bien s'entendre, il faut se bien comprendre. C'est évident. En ce bas monde, combien de chagrins, de peines,

de rancunes, de haines, de malheurs de toutes sortes, ne sont que le produit de simples malentendus.

Le malentendu crée la prévention. S'il persiste, il accentue la prévention presque au préjugé. Et le préjugé entretenu, nourri, caressé même par l'âme qui le subit, gravite rapidement jusqu'au fanatisme qu'il engendre tout naturellement.

Donc, il faut se bien comprendre. C'est une nécessité au Canada, comme dans le monde entier.

Et à quel propos spécial, faut-il se bien comprendre ?

Je réponds : Sur un point principal au sujet duquel la même arrière-pensée existe également dans les deux provinces d'Ontario et de Québec, les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets.

Dans notre province, trop de gens sont sous l'impression très sérieuse que même les citoyens de langue anglaise les mieux disposés à l'égard de nos compatriotes Canadiens-français, ne le sont que par

esprit de tolérance, nourrissant dans leur for intérieur le regret d'être forcés de nous accepter pour compagnons de route vers l'avenir. Beaucoup des nôtres se rendent malheureux par l'obsession que nos concitoyens des races britanniques nous sont, et nous seront, absolument antipathiques, quoi que nous fassions pour leur être agréables.

Cette mentalité, cet état d'âme, découle d'un malentendu qui a développé une prévention très regrettable.

Faites le tour du monde, et dites-moi si vous pouvez trouver sur notre ronde planète un seul groupe ethnique, un seul groupe national, qui n'a pas solidement ancré au fond du cœur le désir, l'ambition, de faire sa place plus large sous le soleil ?

Ce qui se passe depuis un an à la conférence de la paix est, je crois, assez significatif pour que personne ne s'y trompe.

Où est le Canadien-français qui n'a pas, au fond du cœur, le regret de ce que sa race ne s'épanouit pas, dans son admira-

ble fécondité, éminemment morale, sur un territoire, son héritage unique, son apanage spécial, son glorieux domaine,—sur lequel elle exercerait exclusivement tous les droits de la souveraineté par des institutions politiques basées solidement sur les deux principes d'une juste autorité et d'une saine liberté ? Mais soumis avec tout le respect religieux à l'enseignement chrétien sur les destinées providentielles des races comme des individus, il se résigne loyalement à l'acceptation du fait accompli, et se dit qu'appelé à partager avec d'autres le sol qui autrefois était son patrimoine national, il doit s'efforcer de travailler de concert avec eux pour le bien de son pays. C'est ce que nos compatriotes ont généreusement fait depuis le jour— cent cinquante ans écoulés— où ils ont vu, après une lutte homérique, le drapeau anglais arboré à la place du français qui repassait les mers.

Si la Providence l'eut voulu, nous aurions été non seulement une nation parti-

culière comme nous le sommes, mais nous aurions formé un *Etat Français, indépendant, souverain*. Telle n'a pas été sa volonté, qui est pour tous la loi suprême. Ce qu'Elle n'a pas voulu pour nous, Elle ne l'a pas voulu davantage pour aucune des nations européennes colonisatrices du Nouveau-Monde.

Est-ce que les membres de la grande race de langue anglaise dont les destinées ont été providentiellement liées aux nôtres, n'ont pas, comme nous, le droit au légitime regret de ne pas être dans des conditions à se reproduire en Amérique sur un territoire qui serait leur patrimoine sans partage.

Mais, soumis comme nous au décret inéluctable de la Providence, maîtresse absolue de ses insondables desseins,— nous avons le droit de leur demander de s'unir loyalement avec nous dans la marche vers l'avenir commun qui nous est réservé, et qu'ensemble nous pouvons faire si honorable, si grand, si heureux !

De la constatation du regret intime refoulé au fond de l'âme des deux races se développant sous le radieux soleil du Canada, il est mal, insensé, de conclure, de part et d'autre, que la disparition de l'un et de l'autre groupe ethnique est l'ambition réciproque des deux.

C'est malheureusement ce que le préjugé, renforcé de fanatisme, a réussi à introduire dans trop d'esprits. Donc, il est d'une importance extrême de détruire ce préjugé.

MOTIFS D'ESPÉRER

Pour ranimer le courage de nos compatriotes et raviver leur espoir de meilleurs jours, je dois leur dire que ceux qui ont vécu sous l'Union des Canadas— de 1850 à 1864 surtout—et qui ne sont pas encore partis pour un monde meilleur—si leur souvenir de ces jours d'angoisses constantes ne s'est pas émoussé, reconnaîtront avec moi que l'animosité entre le Haut et le

Bas Canada était beaucoup plus vive que celle de nos jours entre les provinces d'Ontario et de Québec.

Les polémiques de la presse, les luttes politiques, les joutes parlementaires, étaient certainement beaucoup plus acerbes, beaucoup plus violentes que celles de nos jours.

Et, cependant, elles aboutirent à la coalition de 1864, qui sauva la situation si gravement compromise, donna une solution à des difficultés apparemment insurmontables, et muscla le fanatisme.

Je me rappelle bien les jours de vive anxiété de 1862 à 1864. Je les ai vécus, m'intéressant, très jeune, aux discussions parlementaires. Combien de fois j'ai entendu, du haut de la galerie publique de l'ancienne Chambre où siégeait l'assemblée législative du Canada-Uni, fulminer contre nous des hommes publics que, comme tant d'autres, je croyais irréconciliables. Et, cependant, le jour où le gouvernement du pays parut devoir sombrer

dans un cataclysme irrémédiable, le sens patriotique éclaira soudainement les intelligences, fit tressaillir les consciences, détermina les volontés.

L'union des intelligences inondées de la claire vision du devoir qui s'imposait, l'union des volontés se ressaisissant pour la grande œuvre nationale à accomplir, produisirent l'union politique fédérative des provinces canadiennes.

Le régime politique sorti de la crise aiguë de 1864, tout admirable d'équilibre qu'il soit, n'est pas parfait. Il est, et il sera éternellement vrai, que la perfection n'est pas de ce monde.

Tout de même, plus j'observe, plus je compare, plus j'étudie, plus s'affermi, profonde et sincère, ma conviction, que notre constitution politique est l'une des meilleures, des plus savamment combinées qui existent. Elle l'est, parce qu'elle reproduit tous les principes fondamentaux de ce merveilleux régime britannique de liberté politique, fruit d'une élaboration

ration qui, depuis des siècles, se continue dans un épanouissement qui a produit le plus grand empire de tous les temps, se consolidant davantage en raison directe du développement de toutes les saines libertés publiques.

Les nations, comme les individualités qui les composent, doivent tendre sans cesse à la perfection.

Nous n'avons pas tant à nous ingénier à perfectionner notre constitution politique, qu'à en assurer l'harmonieux fonctionnement par une conception éclairée, élevée, patriotique, de ses principes, et du sage emploi que tous doivent s'efforcer de favoriser pour lui faire produire tout le bien dont elle est susceptible.

Notre instrument de gouvernement, superbe de structure, est, comme tout autre, manié par des hommes faillibles, même lorsqu'ils sont animés des meilleures intentions, doués des plus grandes aptitudes à s'en bien servir.

Très vains sont ceux qui s'imaginent

que les meilleures institutions politiques peuvent fonctionner sans friction, sans obstacles, sans difficultés toujours facilement renaissantes dans la diversité et la rapidité de leurs mouvements.

Mais aux forces qui provoquent les conflits, qui produisent les embarras tendant à la dissolution, il faut opposer celles plus puissantes qui consolident, qui développent la cohésion dans l'ordre et l'harmonie.

CHAPITRE VI

UNION DES BONNES VOLONTÉS

L'extrême importance, la nécessité même, du rétablissement de relations cordiales entre les provinces d'Ontario et de Québec, étant admises de tous, par quels moyens obtenir le résultat si désirable et tant désiré ?

Je veux, aujourd'hui, en indiquer deux que je considère essentiels.

Premièrement, il faut s'efforcer de réunir, en une phalange serrée, les citoyens d'excellentes dispositions des deux provinces— de tout le pays— pour rétablir la bonne entente temporairement compromise.

Secondement, cette union des esprits, une fois réalisée, le premier objectif de tous les gens bien disposés devrait être de réduire, autant que possible, à néant, l'influence perverse et néfaste des fanatiques de tout acabit.

Pour nous assurer le bienfaisant et puissant concours des hommes de bonne volonté d'Ontario, il nous faut détruire dans bien des esprits certaines préventions qui parfois s'accroissent jusqu'au préjugé.

Je dois maintenant préciser après constatations bien faites.

PRÉVENTION DOUBLEMENT INJUSTE

Cinquante ans passés, aux jours où le fanatisme religieux haut-canadien était exploité contre le Bas-Canada, on prétendait que les Canadiens-français étaient dominés par leur clergé dans l'exercice de leurs droits politiques. Nous étions "*a priest ridden country*", affirmait-on à tout instant.

Cette funeste mentalité trop générale chez nos voisins à l'ouest, contribua beaucoup au conflit arrivé à la phase aiguë, en 1864, et alors solutionné comme je l'ai expliqué.

Il s'en suivit une détente très reconfor-

tante. Le nouveau régime fédératif fut inauguré sous des auspices favorables, au milieu de légitimes espérances produites par l'apaisement des esprits, et de la confiance générale d'un meilleur avenir, les adversaires mêmes du nouvel ordre de choses déclarant prendre la très louable attitude de s'y raillier pour en tirer tout le bien possible.

Le rôle de notre clergé national, comme toujours, avant et depuis la conquête, avait été admirable de tact, de prudence et de dévouement. Aussi longtemps que le règlement de la crise politique fut le sujet de l'étude des hommes publics du parlement et de l'opinion, il s'abstint de toute intervention.

Mais lorsque le pays fut doté d'un nouveau régime de gouvernement, adopté après ample discussion et dans toutes les formes alors reconnues de rigueur, notre clergé national, par la voie autorisée de l'épiscopat, recommanda, comme c'était

son droit et son devoir, la loyauté à la nouvelle constitution.

Sans toutefois disparaître entièrement, le préjugé ontarien contre l'influence politique supposée indue du clergé sur nos compatriotes, devint assez mitigé pour être inoffensif.

Tout allait bien, et tout pouvait continuer à bien aller sous ce rapport, si la guerre n'avait pas, comme conséquence inévitable des écarts de fanatiques laïques insuffisamment répudiés, ravivé à Ontario une prévention qu'il importe d'autant plus de détruire qu'elle est également injuste pour notre clergé national et pour nos compatriotes.

J'ai rencontré nombre de personnes, à Toronto, qui m'ont fait part de leurs inquiétudes relatives à l'action dominante de notre clergé sur leurs concitoyens canadiens-français, privés pour ainsi dire, selon elles, de leur liberté politique.

Comme bien l'on pense, je me suis efforcé de les désabuser, en leur prouvant, ce

qui m'était facile, que ce préjugé était doublement injuste.

Il l'est d'abord pour notre clergé national.

Le moment est très opportun pour moi de dire à mes lecteurs quelle a été, sur le point que je tiens à expliquer, la règle invariable de ma conduite au cours de mes nombreuses années de vie publique.

En rapport constant, dès le début, avec un groupe de laïques, journalistes et autres, beaucoup trop portés à s'ingérer dans le gouvernement de l'Eglise, je réalisai très vite les dangers du procédé. Je me décidai en conséquence. Et de cette position, je n'ai jamais varié d'un cheveu.

A ceux qui ont voulu m'entraîner à prendre part à leurs initiatives intempestives, j'ai répondu invariablement :

Si Dieu eût voulu que je gouverne l'Eglise, il lui était bien facile de m'y appeler. Evidemment, il ne l'a pas voulu, parce que je suis laïque, marié et père de famille.

Mon mot d'ordre, le voici : Je suis entièrement soumis à l'autorité de l'enseignement de l'Eglise, de son chef suprême, de l'épiscopat qui les représente tous deux dans mon pays.

Dans tout le domaine de mes droits politiques, je prétends exercer et j'exerce mon entière liberté d'opinion, de jugement et d'action, n'oubliant jamais que mes actes politiques, comme tous les autres, relèvent de ma conscience, et que je dois m'efforcer de les rendre méritoires.

Et toujours, j'ai positivement et fermement refusé de prendre part à ces mouvements qui trop souvent n'ont pour but que de satisfaire des ambitions et des intérêts personnels sous le prétexte hypocrite de servir l'Eglise et la religion. J'ai couvoyé trop de ces laïques outrés cherchant à s'ingérer dans le gouvernement religieux, mais peu portés à prêcher d'exemple et à édifier ceux qu'ils prétendent diriger, pour ne pas me rendre compte du mal qui toujours en découle.

Je répète que la prévention que je me suis efforcé de détruire est, premièrement, injuste envers notre clergé national. J'ai bien dit à tous ceux avec qui j'en ai causé qu'il fallait, pour être dans le vrai, juger l'action du clergé comme corps par la direction donnée par les chefs de l'Eglise canadienne, l'épiscopat. Cette direction est magistralement exposée dans l'admirable lettre pastorale lue dans tous les temples des Canadiens-français, deux fois au cours de toutes les élections.

Et que dit-elle en résumé ? Elle recommande aux électeurs de voter suivant leur conscience, d'éclairer leur opinion, de garder la paix, de respecter les personnes qui leur adressent la parole, de ne pas vendre leurs votes, de ne pas faire usage de liqueurs enivrantes.

Assurément, personne ne peut raisonnablement prétendre qu'en agissant ainsi notre clergé national ne remplit pas son devoir d'une manière aussi sage qu'admirable.

Mais j'ai expliqué avec soin, dans les nombreuses occasions que j'ai eues de le faire, que jamais notre clergé ne s'arroge le droit de dicter aux citoyens dans quel sens ils doivent se prononcer sur les questions de l'ordre politique.

De tout ce qui s'est dit et fait pendant la période tourmentée de la guerre, je ne veux voir et ne faire ressortir que la position prise par l'épiscopat canadien-français, à l'unanimité, dès le 23 septembre 1914, dans sa lettre pastorale, affirmant que l'Angleterre, engagée dans la guerre, comptait *“à bon droit sur notre concours”*, et se déclarant heureux de dire que ce concours lui avait *“été généreusement offert en hommes et en argent”*.

A cette formelle approbation de la participation du Canada à la guerre, l'épiscopat canadien-français, toujours fidèle à son devoir de loyauté, a donné la solennelle consécration de ses instructions à ses ouailles de prier pour la victoire des Alliés et pour la paix.

Quant aux mesures à adopter pour donner toute l'efficacité possible à l'effort militaire canadien, cela était l'affaire du parlement et de l'électorat. L'épiscopat canadien-français, qui seul pouvait engager la responsabilité collective du clergé—comme il l'avait fait pour la participation à la guerre—n'a exprimé aucune opinion, approuvé ou condamné telle ou telle mesure. Et je le répète, en l'affirmant suivant l'éclatante évidence du fait : en votant comme elle l'a fait en 1917, l'immense majorité de l'électorat canadien-français a voté librement.

LA SECONDE INJUSTICE

La prévention que nos compatriotes subissent une influence indue de la part de notre clergé national est très injuste à leur égard. Je ne fais pas cette affirmation à la légère. Sous le rapport des manifestations de l'opinion publique des Canadiens-français, je suis sur un terrain très connu, pour l'avoir étudié, observé,

parcouru en bien des sens un demi-siècle durant.

J'ai dit à mes concitoyens d'Ontario que mes compatriotes canadiens-français étaient sans aucun doute, de tout l'électorat canadien, les plus susceptibles de ressentir vivement toute ingérence indue dans le libre exercice de leurs droits politiques. J'en ai eu mille fois la preuve au cours de ma longue expérience électorale. Un des plus sûrs moyens pour un candidat de préparer sa défaite, c'est d'affirmer, comme plusieurs malavisés le font, son succès d'avance. Règle générale, les électeurs n'aiment pas que celui qui brigue leurs suffrages compte ainsi leurs votes en sa faveur avant qu'il leur plaise d'en confier le secret à l'urne électorale.

L'électeur canadien-français est très jaloux de son droit, de sa liberté d'opinion. Je ne saurais trop conseiller aux jeunes qui se préparent à la vie publique, quand ils voudront convaincre un auditoire canadien-français, de ne jamais se

vanter d'avance de la victoire qu'ils se disent certains de remporter. Si vous ne laissez pas aux électeurs le soin de régler la question, ils sauront bien le prendre et vous causer des surprises. Le soir d'une élection, ce sont les bulletins qui comptent, et non les chants de triomphe anticipés dont l'écho s'éteint vite lorsque sont détruites les illusions qui les avaient inspirées.

La paix rétablie—et pour très longtemps, je l'espère et le souhaite—les passions calmées, le bon sens dominant la nouvelle situation,—comme il a, dans l'ensemble, guidé l'admirable effort patriotique canadien pendant la guerre—cette prévention, également injuste envers notre clergé national et nos compatriotes, sera facilement détruite. J'en suis persuadé par la facilité avec laquelle j'ai réussi à convaincre de nombreux esprits qui avaient subi, dans une certaine mesure, l'influence pernicieuse de gens fanatisés.

CHAPITRE VII

CHIMERES DANGEREUSES

Tous les jours, dans cette pauvre vie semée de tant d'épreuves, il nous est donné de constater que le défaut de tact, que l'imprudence, en paroles et en actions, sont déplorables et causent des ennuis qu'il serait facile d'éviter.

Ce qui est vrai des individus, l'est également des nations, de la collectivité.

Il existe à Ontario une prévention contre nous que des paroles imprudentes et des vantardises outrées ont produite. Elle est nuisible à nos compatriotes de la province-sœur. Il importe donc de la détruire.

Il est bien connu que notre élément augmente graduellement en nombre à Ontario. Nous avons une partie considérable de la population de la capitale, Ottawa. Quelques milliers de Canadiens-français sont du nombre des citoyens de

Toronto. Il y a même une paroisse canadienne-française, avec son église, dans l'est de la grande cité.

La ville de Windsor et le comté d'Essex, à l'ouest de la province, comptent une forte population de Canadiens-français.

Comme on le sait, nos compatriotes augmentent en nombre surtout dans le nord de l'Ontario, dans les régions desservies par le chemin de fer Transcontinental.

Tout le monde se réjouissait de ces progrès encourageants, et en souhaitait le développement.

Mais voilà que des enthousiastes imprudents embouchent leurs trompettes les plus retentissantes, proclament les prouesses colonisatrices et envahissantes des nôtres dans l'Ontario, répètent sans cesse qu'après avoir, dans un avenir prochain, délogé ce qui reste d'Anglais dans les Cantons de l'est, les Canadiens-français se retourneront, tout glorieux de ce

premier succès, pour faire de même la conquête de la province voisine à l'ouest.

SURPRENANTE PRÉVENTION

A ma grande surprise, j'ai constaté, à Toronto, que ces vantardises aussi injustifiables qu'insensées, avaient fini, après de fréquentes répétitions, par créer un sérieux malaise là-bas, en inspirant à un grand nombre de personnes des craintes sur l'intention des nôtres de supplanter les descendants des races britanniques dans l'Ontario.

Que devais-je leur dire pour les rassurer ? La tâche m'était vraiment facile.

En premier lieu, il me fallait leur faire bien comprendre qu'elles s'alarmaient vainement des dires extravagants d'un très petit groupe d'exaltés, dont l'ignorance égale la prétention, et qui n'expriment nullement la saine opinion de notre race qui, autant que toute autre, se compose de gens très sensés, très raisonnables.

En effet, que voulons-nous, nous, Canadiens-français, lorsque nous réfléchissons à l'avenir des nôtres, citoyens des autres provinces ?

Nous désirons vivement, nous souhaitons ardemment, qu'ils soient traités avec justice par les majorités au milieu desquelles ils grandissent.

Nous désirons, nous souhaitons qu'ils jouissent, dans toutes les provinces, des droits que leur garantit la constitution, premièrement, comme citoyens du Canada, secondement, comme citoyens des provinces respectives qu'ils habitent.

Nous désirons, nous souhaitons les voir croître en nombre, en richesses acquises par leur travail actif, vigoureux, intelligent ; en influence sociale, par leur dignité et leur mérite de citoyens irréprochables ; en influence politique, par l'exercice éclairé, patriotique, de leurs droits d'électeurs libres.

Nous désirons, nous souhaitons, la reconnaissance par la majorité de leur droit

de parler et d'apprendre la langue de leurs ancêtres, et celui de transmettre intact à leurs descendants ce précieux héritage.

Pas un homme sensé parmi nous ne caresse la chimère coupable d'une tentative d'organisation pour que notre élément s'empare des autres provinces en forçant les majorités de langue anglaise à déguerpir.

Je sais qu'il existe parmi nous des cerveaux déséquilibrés qui s'hallucinent au point de voir, dans un avenir qu'ils croient prochain, notre race dominant Ontario, le Manitoba, l'Alberta, etc., etc.

J'en ai même entendu me dire, avec un grand sérieux, que du fait que les nôtres et leur descendance comptent plus d'un million et demi aux Etats-Unis, ils concluaient que la grande République était certainement destinée à être dominée par notre race. Et pour peu que leur rêve s'agrandisse, il englobera sans hésiter toute l'Amérique—Nord et Sud.

Si ces chimères n'étaient que ridicules, il serait bien inutile de s'y arrêter. Mais, malheureusement, elles sont nuisibles en ce qu'elles produisent contre les nôtres des préventions qu'il importe beaucoup de faire disparaître.

DES CHIFFRES VRAIS

Pour convaincre mes concitoyens de Toronto, qui me faisaient part de leurs alarmes au sujet de l'envahissement des nôtres, pouvais-je mieux faire que de leur citer la statistique officielle que tous peuvent trouver dans les volumes des recensements décennaux au Canada ?

En 1871, la population totale d'Ontario était de 1,600,851.

Les Canadiens-français étaient au nombre de 75,383.

Il y avait donc un excédent de langue anglaise et autres, de 1,545,468.

Quarante ans après, en 1911, le recensement constatait, à Ontario, une population totale de 2,523,274.

Le nombre de nos compatriotes s'était accru au total de 202, 442 : une augmentation de 124,383 en 40 ans : moyenne annuelle de 3,176.

Par contre, la population de langue anglaise et autres, s'élevait au chiffre de 2,320,832 : une augmentation de 775,364 durant les mêmes quarante années : soit une augmentation annuelle moyenne de 19,384 faisant ressortir un excédent annuel moyen de 16,208 dans l'accroissement relatif des deux groupes de population.

Il me semble que j'avais parfaitement raison de demander à mes concitoyens de Toronto d'apprécier ces chiffres avec le bon sens avec lequel tout homme doit juger toutes choses, et de me dire quel danger d'absorption par nos compatriotes ils courraient aussi longtemps qu'ils augmenteraient en nombre dans la proportion de plus de SIX contre UN.

M'est avis que si ces conditions se maintiennent—et rien n'indique qu'elles changeront—il s'écoulera bien des siècles avant

que nos compatriotes deviennent la majorité à Ontario. S'il est vrai que deux lignes droites parallèles ne se rencontrent jamais, à plus forte raison les extrémités des deux côtés d'un angle, quelque aigu qu'il soit, ne peuvent pas se rejoindre. En se prolongeant, elles s'écartent davantage.

Les espérances vaines, insensées, ne produisent que de cuisantes déceptions. Il est très mal d'exalter l'imagination de nos compatriotes par de ridicules chimères qui ont le double inconvénient de leur préparer d'amers lendemains, et, en attendant l'éroulement certain de leurs rêves, de leur faire subir les représailles inspirées par les préventions créées par des vantardises parfois insolemment exprimées.

Est-il raisonnable de croire rendre service aux nôtres dans les autres provinces, où ils sont, et où ils resteront certainement la minorité en présence d'une majorité de plus en plus nombreuse, malgré l'accroissement régulier de leur nombre,

en prédisant, contre tout bon sens, leur prochaine prédominance ? Ne serait-il pas cent fois plus sage, plus prudent de juger leur situation telle QU'ELLE EST, et RESTERA, d'éviter des provocations intempestives qui leur aliènent le bon vouloir des esprits les mieux disposés à leur égard et alimentent le fanatisme du groupe des extrémistes ?

Sans doute—et pour un j'y compte beaucoup—l'accroissement relatif du nombre des nôtres, dans l'Ontario et ailleurs, augmentera graduellement leur influence politique qui s'exercera avec d'autant plus de succès qu'ils seront plus sagement et plus habilement dirigés.

Le suffrage des citoyens libres d'une minorité croissante en nombre et en ressources est, dans un régime représentatif, une arme défensive puissante, lorsqu'elle est maniée avec souplesse et dextérité. Mais elle devient dangereuse pour ceux qui s'en servent aveuglément pour une offensive qui rallie contre eux des forces

toutes disposées à les protéger, à la condition de ne pas les provoquer à une ferme résistance par des manœuvres aussi fausses que follement conçues.

La province d'Ontario est vaste en étendue, très riche en ressources variées. Il est facile de prévoir le jour où une population d'une dizaine de millions y vivra dans des conditions économiques très prospères. Notre élément comptera-t-il alors pour un million dans le grand total ? C'est fort possible. J'y crois même, et ce serait un magnifique résultat. Mais, dans cette situation agrandie, nos compatriotes seraient encore dans la proportion de un contre neuf, et l'heure de leur prédominance serait toujours aussi éloignée. Mais à tous les points de vue, l'influence relative d'un million contre neuf serait beaucoup plus grande que celle de mille contre neuf mille. Et des chefs habiles, éclairés, dévoués, pourraient leur rendre d'immenses services.

Avec nos libres institutions, l'influence

d'un groupe national, au milieu de races diverses, ne se mesure pas seulement par le nombre. Elle est également en proportion de la situation que ce groupe réussit à se faire dans les affaires financières, industrielles, commerciales ; surtout dans la partie plus ou moins considérable qu'il acquiert dans la propriété du sol, base fondamentale de son avenir, dans l'intelligence avec laquelle il tire de ce sol la plus grande somme de produits possible. L'influence d'un groupe national se mesure aussi, et principalement par sa culture intellectuelle, par son sens des choses publiques, par le patriotisme éclairé dont il fait preuve, par la largeur de ses vues, par sa fermeté à se tenir bien au-dessus des atteintes perverses d'un fanatisme farouche, par sa détermination de ne jamais ouvrir son cœur aux injustes inspirations du préjugé—toujours si étroit, si ténébreux, de sa nature,—par sa volonté constante de ne pas céder aux faux

sentiments que les ridicules préventions produisent.

Exemple. Dans notre province la minorité n'a-t-elle pas une influence beaucoup plus considérable que celle qu'elle tirerait du nombre, si seul il comptait.

PRUDENCE A EXERCER

Quelques réflexions sur un point important ont ici leur place.

Nous sommes la grande majorité dans la province de Québec. Nous tenons, avec beaucoup de raison, à l'honneur de traiter la minorité avec entière justice. C'est pour nous un devoir sacré que nous sommes heureux d'accomplir en donnant plus que pleine mesure.

Nous désirons tout naturellement couvrir de notre protection les destinées des groupes de nos nationaux dans les autres provinces. C'est un souhait assurément très louable, et, en toute raison, personne n'est justifiable de s'en offusquer.

Mais n'est-il pas de toute évidence que nous ne pouvons être utiles aux nôtres dans les autres provinces, qu'en agissant avec beaucoup de tact, de discernement, de jugement et de prudence. Toute démarche et tout langage pouvant être interprétés comme une tentative de dicter aux majorités, au milieu desquelles vivent nos compatriotes, ce qu'elles doivent faire, ne peuvent qu'être nuisibles au lieu de bienfaisants. Il importe, en premier lieu, de ne pas provoquer l'hostilité des fanatiques par des violences qu'ils s'empresseront toujours de mettre à profit pour l'exécution de leurs desseins pervers. Il faut ensuite s'assurer l'appui des gens bien pensants, des esprits bien disposés, par la modération de nos procédés, les égards de nos initiatives, la conciliation de nos démarches, la justice de nos recommandations, la valeur des raisons qui motivent nos demandes.

Pour être de bon compte, il faut reconnaître que depuis l'union fédérative de

1867, les autres provinces ne sont pas intervenues dans nos affaires provinciales. A la règle générale, il n'y a qu'une seule exception, celle tentée par les fanatiques au sujet de la question des biens des Jésuites.

On sait quel fiasco mit fin à l'agitation, lorsque sur l'un des votes les plus nombreux enregistrés à la Chambre des communes, à Ottawa, il ne se trouva que treize —chiffre fatidique—députés pour censurer le gouvernement de n'avoir pas désavoué la loi de Québec.

Si nous servons la cause des nôtres dans les autres provinces suivant les inspirations d'un dévouement aussi éclairé que sincère, nous aurons la vive satisfaction de constater que nos efforts n'auront pas été vains. Ils porteront des fruits d'autant plus abondants qu'ils auront été sagement et patriotiquement dirigés.

CHAPITRE VIII

LES CANTONS DE L'EST

Les vantardises outrées au sujet de l'augmentation du nombre des nôtres dans les Cantons de l'Est, ont beaucoup contribué au malaise grandissant à Ontario relativement au danger de l'envahissement de cette province par la marée montante de l'invasion canadienne-française. Je viens de prouver toute la puérité de cette crainte que je crois avoir réussi à détruire dans l'esprit de tous ceux qui m'en ont fait part à Toronto.

Je tenais beaucoup à désabuser mes interlocuteurs sur les notions erronées qu'ils avaient déduites des illusions extravagantes des enthousiastes qui espèrent vivre assez longtemps pour voir le jour où il ne restera plus un citoyen de langue anglaise dans les Cantons de l'Est.

Je m'attachais à leur bien expliquer que l'accroissement des nôtres, dans cette importante région, suit un cours absolument régulier et normal. Il n'est nullement—ni de près ni de loin—la résultante d'un vaste plan, d'une conspiration réelle pour chasser nos compatriotes de langue anglaise de la partie de notre province qu'ils ont faite prospère, en ajoutant, par leurs travaux aussi tenaces qu'intelligents, au pittoresque des lieux le charme particulier des champs très bien cultivés, des constructions—résidences et dépendances—remarquables de goût, de propreté, de confort.

Il n'y a pas de région au monde, leur disais-je, où la population vive dans de plus heureuses conditions. Le sol est très fertile, la culture remarquablement bien faite, les moissons abondantes. Il y existe plusieurs centres industriels en progrès constants. Le territoire y est sillonné de chemins de fer en tous sens. Le commerce est actif, l'ouvrage abon-

dant, le travail de la ferme, de l'usine, rémunérateur.

A tous ces avantages matériels, toujours à la hausse, s'ajoutent les bienfaits inappréciables dont tous sont favorisés par la plus louable cordialité des relations, le plus large esprit de justice, l'absence complète de préjugés nationaux ou religieux.

Pourquoi les Canadiens-français croissent-ils graduellement plus en nombre dans ces florissants cantons ? La réponse est facile.

Composée en premier lieu des descendants de loyalistes américains,—qui traversèrent la frontière après la proclamation de la République voisine—, subséquemment, de la fleur de l'émigration nous arrivant d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, la population atteint vite un degré supérieur de prospérité. Quand les vastes prairies de l'Ouest—Américain et Canadien—se révélèrent au monde émerveillé de leurs promesses d'avenir, les

riches cultivateurs anglais, écossais, irlandais, des Cantons de l'Est, firent comme leurs frères de l'Est et du Centre de la République voisine. Ils tournèrent leurs regards vers cet Eldorado incomparable, qui, de l'ouest des lacs majestueux, inonde les marchés européens de ses céréales. Ils ne tardèrent pas à les suivre dans la nouvelle terre promise. Un peu à l'étroit sur leurs riches domaines, les vastes espaces de l'ouest les séduisaient par le grand avantage qu'ils leur assuraient d'y établir leurs enfants sur des terres neuves de beaucoup plus grande étendue.

Ils ne désertaient pas leurs fermes des Cantons de l'Est. Ils les vendaient bon prix aux acheteurs heureux de les acquérir. Ces acheteurs, pour la plupart, étaient des Canadiens-français, souvent leurs amis d'enfance, avec lesquels ils avaient toujours vécu en paix, dans L'HARMONIE DE L'UNION. Les nôtres, au contact de ces fermiers modèles venus du Royaume-Uni, avaient acquis leur

habileté, s'étaient nourris de leur expérience, épanouissement et fruit des siècles, possédaient des ressources suffisantes pour acquérir les superbes propriétés de ceux qui allaient sous d'autres cieux, mais, le plus grand nombre, sous le même drapeau, renouveler, dans des proportions agrandies, les succès de fortune obtenus dans la province qu'ils laissaient tout de même avec regret, en souhaitant bonheur et prospérité à leurs successeurs.

Telle est, dans toute son exacte vérité, la nature du mouvement d'expansion de notre race dans les Cantons de l'Est, et l'explication du phénomène,—qui, assurément, ne doit alarmer personne,—du déplacement, ou plutôt du remplacement graduel de la population de langue anglaise des Cantons de l'Est par nos gens, par notre race.

Supposer que ce mouvement, non d'absorption mais de remplacement, est l'œuvre d'une propagande fanatique, suscitée et encouragée dans un dessein de pré-

dominance, par notre clergé national, serait aussi déraisonnable, absurde, injuste, que de dire que ceux qui ont remplacé, dans les Etats de l'Est et du Centre, chez nos voisins, les anciens propriétaires partis pour les vastes prairies de l'ouest, fascinés par des perspectives enivrantes de succès, les chassaient, par préjugés, pour s'emparer de leurs foyers et de leurs patrimoines.

De même autant vaudrait dire que les millions d'émigrants, qui depuis cinquante ans, ont dit adieu aux pays européens, où ils avaient vu le jour, pour aller partager les labeurs de la création de l'immense empire occidental de l'Amérique du Nord,—empire à la forme républicaine, ou constitutionnelle, si l'on veut—mais empire tout de même par l'énorme étendue territoriale—ont traversé l'océan dans l'unique et fanatique dessein d'empêcher les citoyens de la République de se multiplier dans les régions de l'ouest. »

Nos prêtres ont suivi les nôtres dans les Cantons de l'Est, comme ils les avaient suivis sur les bords du St-Laurent, sur les rives du Richelieu, de l'Outaouais, du Saguenay, du lac St-Jean, de la Rivière Rouge. Avec eux, ils ont pénétré dans les profondeurs de la forêt sombre, encourageant de leur parole sainte, et souvent de leurs bras vigoureux, l'héroïque défri- cheur s'attaquant avec force aux arbres géants terrassés pour faire place à l'hum- ble cabane de bois rond où ses enfants grandissaient bénis par Dieu.

Mes interlocuteurs, très satisfaits de ce que je leur avais appris, se déclaraient heureux de constater que les propriétés de grande valeur de leurs concitoyens allant à l'Ouest passaient aux mains de loyaux Canadiens-français, dont les ancê- tres leur avaient bien mérité cette pré- férence par leurs héroïques travaux.

Combien de fois je me suis demandé pourquoi certains de nos publicistes se

donnaient le mal d'inventer des causes ridicules à l'expansion des nôtres dans les Cantons de l'Est, au risque de créer de justes alarmes,—si leurs dires avaient été vrais,—lorsque la meilleure, la plus naturelle des raisons l'expliquait à l'entière satisfaction des plus exigeants, et au contentement intense de tous les vrais patriotes.

CHAPITRE IX

LES NÔTRES A TORONTO

Notre race est représentée par plusieurs milliers des nôtres à Toronto. Ils y font bonne figure, y sont bien traités, gagnent beaucoup d'argent ; un certain nombre d'entre eux sont portés à le dépenser trop vite.

Une paroisse a été spécialement érigée pour eux dans l'est de la capitale. On m'a dit que tous les Canadiens-français de la cité en sont les paroissiens, sont tenus d'y faire la communion pascale, à moins d'une permission spéciale accordée pour valable raison.

Quant à l'assistance à la messe et aux autres exercices religieux, la cité étant très vaste, il leur est permis de fréquenter les nombreuses églises catholiques de Toronto—plus d'une vingtaine—vu qu'ils sont disséminés un peu dans tous les quartiers.

L'église paroissiale de l'est a pour curé M. l'Abbé Lamarche, aussi aimé de ses bons paroissiens qu'il leur est dévoué. C'est un apôtre dans toute l'acception du mot. Comme bien l'on pense, je me suis empressé d'aller lui présenter mes plus respectueux hommages. L'accomplissement de ce devoir très agréable m'a valu le plus cordial accueil possible.

Dans des entretiens prolongés—mais toujours trop courts—nous avons beaucoup causé de l'avenir de notre race, de la situation des nôtres dans les provinces anglaises, notamment à Ontario. Je sortais chaque fois de ces intéressants colloques, encouragé, confiant dans l'avenir et de plus en plus déterminé à conseiller la bonne entente comme le plus sûr et le plus sage moyen de conduire efficacement nos compatriotes à l'heureuse destinée qu'ils doivent s'efforcer de mériter.

Plusieurs des nôtres occupent une position enviable dans les affaires à Toronto.

Un jour, je fus agréablement surpris en lisant, de la fenêtre d'une voiture de tramway, sur une large et haute enseigne, à l'étage supérieur d'un vaste établissement industriel, les mots :—“*The Gendron Manufacturing Company,*)

Je ne me scandalisai pas de l'annonce anglaise, très satisfait de constater que l'on avait tenu à conserver le nom bien canadien de: Gendron.

J'interrompis ma course en tramway pour descendre de voiture au premier arrêt réglementaire, et je me dirigeai vers l'enseigne qui pouvait se lire d'un mille de distance.

En entrant dans le vaste bureau d'affaires, j'eus l'illusion de me trouver au plein milieu de St-Roch de Québec. Une trentaine au moins d'employés, des deux sexes, teneurs de livres, comptables, commis, sténographes, clavigraphistes, etc., y travaillaient comme dans une ruche, et

tous, tous parlaient français entre eux, tous canadiens de pure race comme ceux de notre province.

Je n'exagère pas en affirmant que je tressaillis de plaisir. Toute ma vie je me suis profondément réjoui des succès des nôtres, n'enviant personne, souhaitant bonheur à tous.

La compagnie industrielle Gendron porte le nom de son fondateur, décédé depuis plusieurs années déjà. M. Dus-sault, son gendre, en continue les opérations sous la même raison sociale, avec un français, M. Rochereau, comme associé.

Les affaires de cette compagnie sont florissantes. Les préjugés n'en entravent pas le succès. Preuve que partout où le bon sens domine, il est facile à des gens de races différentes de bien s'entendre.

Le bon sens, article rare mais si utile. Thiers, l'illustre historien du Consulat et de l'Empire, a écrit un jour qu'au cours de sa longue carrière il avait ren-

contré bien des hommes supérieurs, brillants, mais que la qualité la plus difficile à trouver, c'était le bon sens. Il avait certes raison.

Pouvaient-ils se vanter d'avoir du bon sens ceux parmi nous qui se sont imaginés qu'ils forceraient Ontario à régler favorablement l'épineuse question scolaire en *boycottant* les produits de cette province et leurs vendeurs dans la nôtre ? Dans leur aveuglement, ils ne prévoyaient pas les représailles, et que, dans un pareil conflit, les plus forts seraient certains de l'emporter.

Nos ouvriers canadiens-français à Toronto, comme dans tout l'Ontario, sont très appréciés et très bien payés. Les gages élevés leur permettraient de faire de larges économies, ce à quoi ils ne pensent pas tous. L'abondance engendre si facilement l'imprévoyance.

C'est pour leur faire contracter l'habitude de l'épargne que M. le curé Lamarque, M. Dussault et autres s'occupaient,

lors de mon séjour à Toronto, d'y organiser une caisse populaire. Ils étaient en correspondance avec mon frère, M. Alphonse Desjardins, de Lévis, à ce sujet. Mon frère s'est tant dévoué, tant dépensé, pour cette œuvre éminemment patriotique et nationale des Caisses Populaires, qu'il m'est bien permis de joindre mes félicitations à celles qu'il a reçues de tous côtés. Si les liens du sang imposent parfois une certaine réserve, ils ne doivent pas défendre d'être juste et de savoir reconnaître le mérite, surtout lorsqu'il est si incontestable et si universellement admis.

J'ai souhaité grand succès aux fondateurs de la Caisse populaire de Toronto, dans l'intérêt de nos compatriotes de l'opulente capitale ontarienne.

Un jour, j'eus le plaisir de rencontrer M. Adjutor Amyot, au "*National Club*", fils de l'honorable G.-E. Amyot, conseiller législatif. Il était à Toronto s'occupant activement des affaires de la grande

manufacture québécoise, fondée et dirigée par son père avec tout le succès connu, non-seulement au Canada, mais aussi dans toute l'Amérique, et même en Australie. Il me confirma, ce dont je fus très heureux sans en être surpris, que l'importante maison :—“*Dominion Corset Company*” a les relations d'affaires les plus satisfaisantes, sous tous les rapports, à Toronto. Tous ceux qui se donnent un peu la peine de se renseigner sur les progrès du mouvement industriel de notre province, savent quels avantages nos manufacturiers,—et leurs nombreux ouvriers,—trouvent dans le marché grandissant d'Ontario et de tout l'Ouest Canadien.

Seul le fanatisme le plus étroit pouvait assez détruire le sens commun pour proposer à nos compatriotes de rompre toutes relations d'affaires avec nos concitoyens anglais des autres provinces, pour les contraindre au règlement des questions

scolaires Ontarienne et Manitobaine et les obliger tous à apprendre le français.

La meilleure preuve que je puisse donner de mon dévouement à la cause de l'enseignement du français au Canada, suivant les droits qui nous sont garantis par les traités et par notre grande charte constitutionnelle, interprétés largement et avec le sens politique le plus éclairé et le plus juste, c'est que je ne voudrais pas, pour aucune considération, exploiter cette brûlante question pour une vaine gloriole aussi intempestive que ridicule, pour l'odieuse satisfaction de poser en défenseur de droits certains sans m'occuper si, par mes actes et mes paroles, je les compromets et leur suscite des ennemis.

Sachons réclamer fermement la reconnaissance de notre langue et exiger que, dans tous les services publics, et semi-publics, les officiers puissent parler, répondre, écrire aux nôtres en français. Mais n'exagérons pas en descendant à de futiles taquineries qui agacent les

nerfs de ceux qu'elles irritent, et font perdre toute chance de les persuader en gagnant d'abord leurs sympathies.

Si ce n'était entrer dans trop de détails, j'amuserais à coup sûr mes lecteurs—tous intelligents, j'en suis certain—en leur racontant ce que j'ai appris à Toronto sur les faits et gestes de certains extrémistes de notre province, facilement endoctrinés par de prétendus habiles, dans leurs rapports d'affaires avec des maisons d'Ontario.

Tel faisait l'outragé d'avoir reçu une circulaire en langue anglaise, la renvoyait avec accompagnement d'injures à l'expéditeur et dans sa réponse brutale, ne respectait pas plus la grammaire française que les règles les plus élémentaires du savoir-vivre.

Et ce parvenu gonflé s'imaginait avoir fait acte de grand patriote et avoir rendu un service signalé à sa race.

Je suis en correspondance suivie avec le distingué professeur John Squair, de

l'Université de Toronto, en retraite après une longue et très fructueuse carrière. Il a enseigné notre langue pendant trente ans. Il la parle comme un parisien. Il m'écrit souvent en français, et avec quelle correction, quelle élégance, quelle facilité !

Je suis flatté, honoré, du compliment. Je le paie de retour en lui répondant en anglais. Je plaindrais l'extrémiste qui me le reprocherait, prouvant ainsi qu'il serait aussi dépourvu du sens des convenances qu'incapable de secouer le fanatisme qui atrophie son cerveau.

CHAPITRE X

LA QUESTION SCOLAIRE

On ne suppose pas, je l'espère, que je vais faire dans ces pages une étude complète de l'irritante question scolaire, la première en importance dans le conflit, ou plutôt dans l'attitude hostile des provinces d'Ontario et de Québec, depuis déjà bien trop longtemps.

Si je l'entreprenais, il me faudrait donner à ce modeste volume un développement que le but que je me propose en l'écrivant ne justifierait pas.

Tout de même, je tiens à dire que, à l'instar de tous mes compatriotes, j'ai suivi avec le plus profond, et, j'ajouterai, le plus patriotique intérêt cette lutte, pour la revendication du droit des nôtres à l'enseignement du doux parler de France à leurs enfants. Sur cette question comme sur toutes celles dont dépend non-seulement l'avenir de notre race,

mais aussi celui du pays entier, je me suis attaché à me renseigner très sûrement sur la nature du problème à résoudre, sur ses origines, sur les causes qui le rendent apparemment d'une solution si difficile, sur la possibilité d'un règlement satisfaisant à la fois pour les deux parties, rivales, je l'admets, irréconciliables, je le conteste et, même, le nie.

Souvent il suffit de bien juger une rivalité pour découvrir et se convaincre qu'elle n'est pas aussi irrémédiable qu'on le supposait. Dans ce monde que de rapprochement, longtemps inattendus, s'opèrent juste au moment où peut-être on désespérait de toute entente raisonnable. L'histoire des cinq dernières années n'en offre-t-elle pas de nombreux et très remarquables exemples ?

Je ne reconnâtrai le problème scolaire ontarien insoluble que le jour où l'on me prouvera qu'il n'y a plus de gens sensés, raisonnables, justes à Ontario et à Québec—à Québec et à Ontario.

Bien des raisons d'un ordre supérieur existent, pour la solution favorable d'une question difficile à son origine par un malentendu certain, devenue plus tard irritante, toujours par le fait d'extrémistes passionnés, incessamment heureux de fomenter la discorde dont jouit leur nature orgueilleuse plutôt que de s'efforcer de rétablir l'harmonie qui leur répugne. Elles ne tarderont pas trop—j'en ai la ferme conviction—à prévaloir dans l'opinion du plus grand nombre. Ce premier succès obtenu produira nécessairement celui du triomphe du bon sens et de la justice sur la ténacité des irréconciliables, des intransigeants.

C'est donc une œuvre de persuasion à accomplir. Y a-t-il lieu d'espérer un progrès prochain vers la fin qu'en réalité la grande majorité désire, même dans l'incertitude où elle est quant aux moyens les plus directs d'y arriver ? Des multiples conversations que j'ai eues sur le sujet, pendant mon séjour prolongé à Toronto,

j'ai rapporté la confiante impression qu'il sera avant longtemps possible, en préparant bien le moment psychologique, d'obtenir le résultat qui rendrait un si grand service à tous, au Canada entier.

J'ai mentionné un malentendu. Depuis que cette difficile question scolaire est sur le tapis, j'ai toujours pensé que vraiment il y en avait un. Je m'en suis convaincu davantage dans mes entretiens avec nombre de personnages importants de la capitale ontarienne et d'autres endroits de la province, que j'y ai rencontrés.

Il y a un malentendu, mais un malentendu en partie double. Ce fait, que je crois avoir bien constaté, complique-t-il davantage le problème scolaire, ou en rend-t-il la solution plus facile ? J'incline vers ce second point de vue parce que deux hommes qui ne s'entendent pas pour des raisons différentes sont plus près de se comprendre, l'instant où ils s'aperçoi-

vent qu'ils discutent tous deux en dehors de la vraie question.

En dépit du tristement fameux Règlement 17, je crois pouvoir dire, en toute justice, que le nombre de ceux—et malheureusement il y en a—qui, à Ontario, voudraient l'abolition complète de la langue française, est certainement restreint à une minorité fanatique, dont l'intransigeance tapageuse fait supposer une force numérique dangereusement considérable.

De cet élément il n'y a rien à espérer. S'il le pouvait, il proscrirait la langue française, non-seulement à Ontario, mais à Québec, aux États-Unis, en Angleterre, en France même !

Quelle est donc, pour la majorité qui, je le crois sincèrement, ne veut pas être injuste à notre égard, la nature du double malentendu en question ?

Quand je disais à mes interlocuteurs que, dans la province de Québec, l'opinion s'était assez généralisée que les citoyens d'Ontario s'opposent formellement à l'en-

seignement du français aux enfants Canadiens-français de leur province afin de le détruire, ils se récriaient, affirmant que tel n'est pas leur but.

Et tout de suite, ils m'objectaient que la campagne poursuivie dans la province de Québec, opérant à Ontario, avait, dans leur opinion, pour objectif d'obliger tous les enfants de parents de langue anglaise à apprendre le français.

Assurément, je n'ai jamais compris que, par pays bilingue, les gens sensés parmi nous—si nombreux, Dieu merci—entendent un pays où tout le monde, les vieux comme les jeunes, les jeunes comme les vieux, hommes, femmes et enfants, doivent apprendre et parler deux langues.

A part le ridicule de l'aspiration, ce serait certainement se heurter à l'impossible. En effet, malgré les progrès encourageants de l'instruction publique dans le monde, il n'en reste pas moins certain que la majorité des enfants grandissent, deviennent hommes, vivent et meurent

sans jamais même avoir appris une langue, si par "savoir une langue", on entend au moins la connaître pour pouvoir non-seulement la parler, mais la lire et l'écrire correctement, c'est-à-dire savoir sa grammaire.

Evidemment, ce qui est impossible pour une langue, l'est davantage pour deux.

Heureusement, je réussissais facilement à persuader mes interlocuteurs que personne, dans notre province,—au moins tous ceux dont le fanatisme n'a pas déséquilibré la raison—ne prétendait que tous les enfants de langue anglaise de Toronto, par exemple, fussent obligés d'apprendre le français à l'égal de l'anglais.

On sait—ou on devrait savoir—qu'à Ontario l'imbroglio scolaire se complique de la question religieuse. C'est dans l'école séparée, fréquentée par les enfants catholiques des deux langues, que le conflit a eu sa première origine.

Il y a quelques années, en pleine effervescence de la difficulté scolaire ontarienne, je liais connaissance avec le très digne curé irlandais d'une paroisse érigée dans un canton de colonisation du comté de Renfrew, sur la rive sud-ouest de la rivière Ottawa—ou des Ontaouais.— Il me parlait avec tant de confiance que j'étais convaincu de sa sincérité lorsqu'il m'affirmait ses vives sympathies pour nos compatriotes en général, son attachement au groupe des nôtres dans sa paroisse.

Il m'expliqua la situation comme suit :

Ma paroisse catholique a été érigée dans une municipalité aux deux tiers protestante.

Le tiers catholique se compose par moitié, environ, de catholiques de langue anglaise—irlandais pour la plupart—et de langue française. Réunis, ils sont assez nombreux pour avoir droit à une école séparée catholique en vertu de la loi. Désunis, ils ne le seraient pas et les enfants

n'auraient pas d'autres écoles à fréquenter que les écoles publiques de la municipalité.

Survient la question scolaire et les efforts faits pour que les deux langues soient enseignées à tous les enfants de l'école séparée catholique. Ma paroisse est pauvre, se compose de colons courageux, bons catholiques pratiquants, sans la moindre prétention de faire de grands philosophes de leurs enfants, heureux s'ils peuvent seulement leur laisser les lots de terre qu'ils auront défrichés au prix de tant de labeurs et de sacrifices.

Mes paroissiens irlandais viennent me représenter qu'ils n'ont pas l'ombre d'une objection à ce que l'on enseigne le français aux élèves canadiens-français de l'école séparée catholique, mais qu'eux—pères des élèves de langue anglaise—sont incapables d'entreprendre de faire apprendre deux langues à leurs enfants, ne pouvant pas même espérer qu'ils apprendront la

leur, vu qu'ils auront à les mettre très jeunes encore aux travaux du défrichement.

Je fais tout mon possible pour éviter la difficulté que je voyais grandir. En vain. Un beau jour mes paroissiens catholiques de langue anglaise m'avertissent que si l'on persiste à imposer les deux langues à leurs enfants, trop pauvres même pour en apprendre une convenablement, ils vont se retirer de l'école séparée catholique et envoyer leurs enfants à l'école publique protestante.

En se retirant, ils eussent aboli l'école séparée catholique, le groupe des canadiens français n'étant pas assez nombreux pour en exiger le maintien suivant la loi.

Que pouvais-je faire, placé ainsi en face de l'alternative du choix entre l'école catholique et l'école protestante ?

Mon devoir n'était-il pas de protéger avant tout la foi religieuse de tous mes paroissiens, canadiens-français et irlandais ?

Je n'ai jamais mieux compris que ce jour-là combien sont imprudents, téméraires, déraisonnables ceux qui s'imaginent qu'il est possible de trancher des questions de cette nature sans tenir le moindre compte des difficultés pratiques qui se dressent sur tant de points du territoire.

Je n'ai pas revu ce bon curé.

Quand le Souverain Pontife a décidé que les intéressés avaient parfaitement le droit de revendiquer les privilèges que la constitution leur garantit, mais qu'avant tout, et par-dessus tout, il ne leur fallait rien faire pour compromettre la foi catholique des enfants, je me suis rappelé les paroles de mon ami le digne curé de Renfrew.

Dans le chapitre suivant, je renseigne mes lecteurs sur le travail qui se fait à Ontario par beaucoup de gens à larges vues, loyaux, bien pensants, pour solutionner favorablement toutes ces diffi-

les questions, et rétablir l'harmonie dans une union bienfaitrice. J'ai confiance que ces efforts, aussi patriotiques que justes et généreux, produiront bientôt d'heureux fruits, surtout s'ils ne sont pas entravés par des excès de langage de notre côté, encore moins par des initiatives déplorables.

CHAPITRE XI

LA BONNE ENTENTE

En 1916, aux jours angoissés où la situation était si pleine de périls, les opérations militaires sur le vaste théâtre de la guerre alarmant les défenseurs du droit, de la justice et de la civilisation, menacés d'un cataclysme effroyable, de nombreux citoyens de Toronto comprirent l'extrême importance de rétablir et de consolider l'harmonie au Canada. Ils se recrutaient parmi les mieux disposés, les mieux pensants. Leurs intentions étaient bonnes et sincères, leur but très méritoire et très patriotique. Ils se concertèrent et résolurent d'organiser une association pour obtenir la fin éminemment désirable et ardemment désirée. Bien inspirés, ils l'appelèrent "LA BONNE ENTENTE". Beau titre, assurément, pour une œuvre digne du concours de tous.

Ils ne s'illusionnaient point. Ils prévoyaient des difficultés. Ils en rencontrèrent. Partout et toujours, ceux qui veulent la paix, la concorde, la réciprocité constante des bons rapports, ont à compter avec les fanatiques, les esprits préjugés, ou simplement prévenus.

Généralement bien accueilli, le mouvement de "LA BONNE ENTENTE" se heurta à la défiance calculée des uns, à l'hostilité sourde des autres.

Toutefois, l'initiative prise dans la grande capitale ontarienne tendait trop clairement au bien général pour ne pas trouver d'enthousiastes adhérents. Des délégués, dûment autorisés, visitèrent Montréal et Québec pour soumettre leur projet, et solliciter le concours des hommes de bonne volonté qui ont la garantie de la parole divine que la paix sur la terre est leur récompense.

Une réunion de citoyens de Québec eut lieu. On me fit l'honneur de m'appeler à la présider. Un comité nommé pour

étudier les moyens les plus efficaces à adopter pour donner suite à la proposition qui nous venait de Toronto se réunit dans une salle de l'Hôtel-de-Ville. Dans l'intimité relative de ses délibérations, se manifesta l'opinion qu'il n'y avait rien à espérer de ce mouvement dit de "La Bonne Entente" parce que la province d'Ontario était trop fanatisée contre notre province, et qu'en se prêtant à ce que l'on appelait le jeu de nos ennemis irréconciliables, nous courrions le risque de jouer le rôle de dupes inconscients.

Je crus devoir combattre avec fermeté ce point de vue intempestif. Je plaidai avec chaleur que le moins que nous pussions faire était d'accueillir poliment, cordialement, la proposition que des citoyens très respectables et très respectés de Toronto nous faisaient de tenir à Montréal une grande convention en faveur de "La Bonne Entente" dans le pays. Leur refuser l'hospitalité de notre opulente métropole et de notre prospère

re province, serait une erreur, une faute bien regrettable. Je dis que si, comme on le prétendait, une hostilité contre nous se manifestait à cette convention, il serait toujours temps de s'y opposer et qu'il importait d'être représentés à cette importante réunion, pour exercer sur ses délibérations notre légitime influence.

Mon humble opinion rallia l'assentiment général et prévalut.

La convention de "La Bonne Entente" fut convoquée, et tenue à Montréal en mai 1917. Plus de mille délégués s'y réunirent de toutes les provinces de la confédération canadienne.

J'étais l'un des délégués de la cité de Québec. De ma vie je n'ai vu plus belle assemblée de citoyens animés généralement des meilleures intentions.

Quoique l'on en ait dit—et écrit—les délibérations de cette convention ont été sages, dignes, utiles. Le résultat en a été—et en sera—favorable.

Je n'ai jamais été—et je ne serai jamais

—de ceux qui jugent une œuvre uniquement par ce qu'ils entrevoient dans les coulisses, où les acteurs ne sont pas tous—et toujours—à la hauteur de leurs rôles et de leurs talents. C'est à la pleine lumière de la scène, du feu de la rampe, que la pièce s'apprécie et que la supériorité des artistes s'affirme.

J'ai participé avec assiduité aux travaux de la convention. J'ai assisté avec un vif intérêt à ses séances. J'ai lié connaissance avec un très grand nombre de ses membres.

J'ai beaucoup causé avec eux. J'affirme sans hésiter qu'en acceptant de se réunir à Montréal pour y représenter leurs provinces respectives, ils avaient parfaitement compris le but de la convention et voulaient sincèrement s'efforcer de l'atteindre.

Evidemment, ils ne partaient pas de la Colombie Anglaise, des provinces de l'ouest, d'Ontario, des provinces maritimes avec l'identité complète de vues sur

les sujets qui seraient soumis à leurs délibérations. Dans ce cas, il n'y aurait pas eu lieu de les convoquer à Montréal, ni ailleurs. Tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes possible.

Tout ce qui était désirable, tout ce qui importait, c'était qu'ils se réunissent pour étudier sincèrement, de bonne foi, ce qu'il fallait faire pour rétablir et maintenir "La Bonne Entente" dans le pays. C'est ce que la convention a sagement et patriotiquement fait.

Les délibérations ont été conduites avec un esprit admirable. Les divergences d'opinion ont été exprimées sur le ton le plus convenable, avec courtoisie, avec de respectueux égards pour les vues contraires. Aucune violence de langage n'a compromis l'harmonie que tous s'efforçaient de maintenir et d'accentuer. Cette conception élevée du devoir du moment, partagée par tous les délégués, devait leur faciliter la tâche de s'entendre sur un

terrain commun, et de formuler en termes généraux heureusement choisis et patriotiquement énoncés, les aspirations de tous dans des "Résolutions" favorables à la restauration de la "Bonne Entente", à la concorde entre les deux grandes races qui doivent, toutes deux, rivaliser d'ardeur et de dévouement pour l'avenir brillant du Canada.

Je dois me limiter, dans ces pages, à cette constatation de l'important résultat d'une réunion imposante de citoyens libres, consacrant plusieurs jours à l'étude des meilleurs moyens de restaurer la paix dans le pays, le respect des droits de tous leurs compatriotes, la cordialité de leurs rapports dans leurs multiples relations.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure si les événements des deux dernières années, si poignants d'intérêt, si alarmants plusieurs longs mois durant, enfin si glorieux par la victoire définitive couronnant l'effort le plus héroïque, le plus sublime, de l'humanité pour triompher

d'une domination barbare, ont fait ajourner à des jours meilleurs la reprise d'un mouvement dont l'initiative a été la conséquence d'une inspiration aussi généreuse que patriotique.

Les nombreux organisateurs de l'association de la "Bonne Entente", que j'ai rencontrés à Toronto, m'ont dit vouloir donner suite à leur projet. Je leur en ai exprimé toute ma vive satisfaction et ma reconnaissance, les assurant du concours empressé des hommes de bonne volonté de notre province.

La conférence de la paix siégeait alors à Versailles. Cet illustre conclave était à régler, autant que les hommes le peuvent, les conditions de l'existence mondiale après la cruelle guerre. Tous les regards, tous les esprits étaient tournés vers la ville d'où l'on attendait le glorieux message que la paix du monde était enfin rétablie sur des bases que les nations alliées pourraient rendre permanentes, à la seule condition de rester fidèles aux

principes supérieurs qui leur ont fait accomplir tant de prodiges, et de s'inspirer sans défaillance des enseignements divins.

Je me suis permis de leur suggérer de remettre le renouvellement de leur initiative au jour où, plus libre de concentrer désormais son effort à la solution des problèmes de sa politique intérieure, le Canada se dévouera à la réparation des épreuves de la guerre ennoblies par les sacrifices qu'il s'est héroïquement imposés.

Cette opinion a prévalu. J'augure avec confiance que bientôt les bonnes volontés s'uniront en faveur de la "Bonne Entente". J'exprime aussi l'espoir que même les événements de l'ordre politique, si le cours en est sagement et habilement dirigé, contribueront à lui donner une actualité dominante.

La tâche d'après-guerre est très grande. Tous doivent contribuer à l'accomplir. Il y a bien des désastres à réparer. Au nombre des maux les plus cruels de la

guerre, il y a eu celui que nos amis les Anglais, avec l'énergie caractéristique de leur langue, ont appelé le *profiteering*. Il s'agit des profiteurs frauduleux qui se sont enrichis de millions accumulés injustement, en les extorquant aux populations ployant déjà sous le poids des lourds sacrifices que le conflit militaire leur imposait. Impossible de trop flétrir les coupables entassant l'or, fruit de leurs rapines, lorsque tant de héros inondaient la terre de leur sang.

Les preuves évidentes du *profiteering* ont été trop nombreuses pour qu'il fût possible de le nier. Elles ont naturellement produit une indignation générale. Un puissant mouvement d'opinion s'est produit, réclamant l'adoption de mesures énergiques pour y mettre fin et faire payer à l'Etat, pour les fins de la guerre, les millions injustement arrachés au public consommateur.

Il est rare que la protestation contre l'injustice, légitime et raisonnable, ne

finisse pas par faire fausse route, lorsqu'elle dégénère en clameurs outrées. Le bon sens n'exerçant plus son contrôle autorisé, les accusateurs versent dans le dévergondage et frappent en aveugles de tous côtés.

Il est certain que, parti avec beaucoup de raison en guerre contre les profiteurs exploitant le public, victime de leur rapacité, on est tombé dans l'exagération en s'imaginant découvrir des voleurs embusqués partout. On a souvent perdu complètement de vue que, même en temps de conflits armés, il est possible et permis de réaliser, dans les opérations industrielles et commerciales, des profits proportionnés aux risques encourus. Des concitoyens très respectables et très honnêtes, des maisons d'affaires très honorables ont été englobés dans les dénonciations générales, sans tenir compte des torts que l'on causait ainsi non-seulement à ceux injustement poursuivis par la vindicte populaire, mais à l'honneur même

du pays et à son crédit qu'il était si urgent de maintenir. Ceci soit dit sans qu'il entre dans ma pensée l'ombre d'un désir d'excuser, de pallier l'énormité de la faute de ceux qui, sans scrupule et sans honte, se sont livrés aux œuvres outrageantes du vrai *profiteering*.

Mais, de tous les odieux profiteurs de la guerre, les plus coupables sont ceux qui ont battu monnaie en exploitant le fanatisme religieux et national. Ils ont divisé lorsque tout commandait d'unir. Ils ont soulevé les uns contre les autres des concitoyens qui, dans ces longs jours de malheurs, ne devaient entendre que des paroles de conciliation, des conseils inspirés par le patriotisme le plus élevé, le plus pur, le plus héroïque. Ils ont honteusement paralysé, dans une trop large mesure, l'effort suprême absolument nécessaire au salut des nations aux prises avec le terrible assaut des hordes allemandes déchaînées contre la civilisation humaine.

Pour la vaine et coupable satisfaction de leur orgueil, stimulé par l'appétit de leurs intérêts, ils ont, sans rougir, fait tout en leur pouvoir pour compromettre une cause qui, si elle eut été vaincue, aurait précipité l'humanité pour longtemps dans les horreurs terrifiantes de la domination la plus tyrannique qui ait jamais pesé de son poids si lourd sur un monde asservi.

Il n'est pas étonnant qu'ainsi provoquées, les antipathies, les haines de races se soient développées menaçantes, alors même que, traversant les mers, l'écho du canon sans cesse grondant sur le sol de la France envahie et meurtrie, nous répétait mille fois le jour que l'avenir des peuples se jouait dans une partie suprême dont l'issue restait toujours incertaine. A travers les éclats de la foudre, il devenait impossible de faire entendre les notes harmonieuses de l'entente cordiale, de l'union de toutes les bonnes volontés pour le triomphe qui seul pouvait assurer l'avenir.

Mais, grâce à Dieu, le patriotisme du plus grand nombre, le dévouement de l'immense majorité, l'héroïsme des braves, les sacrifices surhumains, ont eu raison des efforts sacrifiant tout à l'ambition de se singulariser, même sur les ruines de la patrie.

Maintenant que la grande œuvre de la résurrection des peuples est commencée, bien que très difficile par les travaux de reconstruction à accomplir, les intelligences peuvent se ressaisir, les volontés s'affirmer, les efforts se bien concerter, les devoirs se concevoir dans la pleine lumière des besoins impérieux du présent et de l'avenir, les consciences s'éclairer au grand soleil de la justice éternelle pour que, de là-haut, descendent sur nous tous ces paroles divinement miséricordieuses :—PAIX AU CANADA AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ.

Qu'elles seraient heureuses les destinées humaines si désormais, tous, gouvernants et gouvernés, toujours "SOUMIS

AVEC RESPECT A SA VOLONTÉ SAINTE,
CRAIGNAIENT DIEU ET N'AVAIENT POINT
D'AUTRE CRAINTE"!

Sans s'illusionner et croire que l'âge d'or commence pour ne plus jamais finir, malgré les difficultés très nombreuses à vaincre, nous pouvons ouvrir nos cœurs, ulcérés par les deuils de la guerre, aux espérances d'une paix qui sera d'autant plus féconde que nous nous appliquerons avec énergie et justice à lui faire produire la plus grande somme possible de bienfaits.

UN PROGRAMME

En décembre dernier, le comité exécutif ontarien de la "Bonne Entente" définissait, dans la série de propositions suivantes, le programme de ses travaux futurs qu'il souhaitait activer le plus tôt possible.

(A)—Organisation par laquelle des "ORATEURS" — "SPEAKERS" — adresseraient la parole à des réunions publiques

dans les deux provinces d'Ontario et de Québec.

(B)—Echange d'articles de journaux des deux provinces.

(C)—Echange de brochures—dans les deux langues.

(D)—Enquête sur l'état présent des écoles françaises—anglaises—écoles bilingues—à Ontario.

(E)—Organisation de Bourses—*scholarships*—pour encourager l'enseignement de l'anglais dans la province de Québec, et du français à Ontario.

(F)—La publication en volumes des discours faits sous les auspices de la "Bonne Entente" dans des visites inter-provinciales.

Il est certain que la mise à exécution de ce programme produirait d'excellents résultats. Les citoyens des deux provinces vivent trop isolés les uns des autres. Il s'en suit qu'ils ne se connaissent pas assez, qu'ignorant leurs bonnes qualités — assurément nombreuses — ils

sont portés à s'exagérer leurs défauts, bien moins graves qu'ils le supposent. Et les extrémistes, toujours sur le qui-vive, ont beau jeu de nier les unes et de grossir les autres. Ainsi se créent, se développent, se propagent des préventions qui tomberaient aisément sous l'influence bienfaisante de relations suivies, qui deviendraient vite amicales en substituant la confiance réciproque à la défiance mutuelle.

A preuve l'effet si heureux de la rencontre à Ottawa, le printemps dernier, des nombreux cultivateurs canadiens-français avec ceux d'Ontario, dans la grande convention qui a fait époque et laissé de si bons souvenirs.

Monseigneur l'Archevêque de Toronto, dans l'entrevue qu'il me fit l'honneur, et eut la bonté, de m'accorder, me disait combien il était heureux de constater, encore tous les jours, que le contact des représentants de la classe agricole des deux provinces, délibérant, avec le meil-

leur esprit, sur leurs intérêts communs, avait produit de très bons fruits qui promettaient d'être durables.

Il m'assurait que nos braves cultivateurs avaient fait la meilleure impression sur leurs confrères d'Ontario qui en parlaient avec beaucoup d'éloges. Il m'exprimait le désir de voir ces visites se répéter, ces relations se continuer, parce qu'il en augurait d'importants résultats bien favorables au rétablissement de la concorde entre les deux provinces.

Causant du premier article du programme formulé par le comité Exécutif ontarien de la "Bonne Entente", plusieurs citoyens de Toronto me dirent que nous, de la province de Québec, avions sur eux, d'Ontario, le grand avantage de pouvoir parler l'anglais publiquement, tandis que personne, à peu d'exceptions près, parmi eux, pouvaient s'adresser en français à un auditoire de notre province. Je leur répondis que par le fait qu'ils déploraient, ils reconnaissaient l'extrême importance,

pour tous nos hommes publics, nos professionnels, nos hommes d'affaires, de parler et d'écrire les deux langues officielles au Canada. J'étais heureux d'ajouter que, toutefois, la difficulté qu'ils me signalaient n'était pas aussi sérieuse qu'ils le croyaient. Je les rassurai en leur affirmant que leurs "SPEAKERS"—"ORATEURS"—pouvaient sans crainte venir adresser publiquement la parole en anglais à nos auditoires canadiens-français, certains qu'ils seraient d'être parfaitement compris. En effet, il est bien connu qu'un SPEAKER anglais parlant à une réunion publique à Québec, à Montréal, Lévis, Trois-Rivières, Sherbrooke, St. Hyacinthe, St. Jean, Valleyfield, Hull, Joliette, Shawinigan, Grand-Mère, Fraserville, Rimouski, partout dans la région des cantons de l'Est, Coaticook, Richmond, Farnham, Magog, etc. etc., est très bien compris par nos compatriotes. Il suffit, leur disais-je, qu'il puisse le mieux

qu'il le pourra articuler quelques mots en français, les bons canadiens, toujours si sensibles à tout acte de considération, de déférence, seront enchantés du compliment, accueilleront l'orateur avec chaleur et seront tout oreilles pour écouter son discours anglais. Il constatera lui-même qu'il est bien compris par les applaudissements qui le salueront s'il sait parler à leur intelligence et à leur cœur le langage patriotique qui les enthousiasme toujours. Qu'il leur affirme qu'il est leur ami; qu'il souhaite l'épanouissement de leur race sur le sol arrosé du sang de leurs héros et de leurs martyrs, défrichés par leurs courageux ancêtres; qu'il veut que partout, au Canada, leurs enfants apprennent, à l'école comme au foyer, la langue de leurs pères, et il entendra l'écho de leurs chaleureuses acclamations se rendre jusqu'aux confins de l'Ontario, franchir les grands lacs, se répercuter dans les vastes prairies de l'ouest, et, puisant une nou-

velle force dans les Rocheuses altières, vibrer jusque sur les rives du Pacifique.

Le secret de la "Bonne Entente" est là. Pourquoi tous ne voudraient-ils pas le pénétrer, et le faire patriotiquement servir à asseoir l'avenir du Canada sur les bases les plus solides ?

CHAPITRE XII

AMIS DE NOTRE RACE

Avons-nous raison d'espérer trouver chez la grande majorité de nos voisins d'Ontario la bonne volonté et les excellentes dispositions nécessaires au rétablissement de cordiales relations ? L'harmonie dans l'union des esprits et des cœurs est-elle possible ?

Je le crois sincèrement. Je le souhaite ardemment. Je suis déterminé à y contribuer avec toute l'énergie et l'activité d'un patriotisme persévérant, avec tout l'enthousiasme que mon âge avancé, loin d'amoindrir, ne fait qu'accroître, à la vue du bien à accomplir, du but si louable à atteindre.

Durant mon séjour prolongé à Toronto, j'ai recueilli, avec la plus vive satisfaction, des preuves nombreuses de bon vouloir se traduisant par des actes importants, par des travaux très méritoires.

Nous avons certainement des amis sincères et nombreux à Ontario. Plusieurs s'affirment, avec une initiative qui mérite toute notre reconnaissance, les défenseurs énergiques de notre race. De plus,—ce qui doit nous inspirer grande confiance—ils s'adressent, dans des œuvres remarquables, à un public qu'ils étaient loin de supposer aussi sympathique à ceux pour lesquels ils plaident la cause et demandent justice.

Au dîner de bienvenue qui me fut donné au "National Club", qui compte plus de 1500 membres recrutés parmi l'élite de la population torontonienne et des autres principales villes de la province—professionnelle, financière, industrielle, commerciale,—j'ai été hautement honoré de la présence de Monseigneur McNeil, Archevêque de Toronto. Je m'étais bien proposé d'aller présenter mes plus respectueux hommages à Sa Grandeur. Monseigneur me prévint très cordialement en m'invitant à lui faire visite. Comme

bien l'on pense, je me suis rendu avec empressement à son désir, qui venait très à point au-devant du mien.

Sa Grandeur m'a accordé une entrevue que son amabilité si courtoise a prolongée plus d'une heure durant. Quel entretien réconfortant nous avons eu !

Monseigneur McNeil m'a parlé avec une réelle affection de nos compatriotes, m'a dit combien il s'intéressait à leur avenir, tout le bien qu'il leur voulait, qu'il priait Dieu de les bénir eux et leurs descendants. Il m'a informé que très souvent encore il recevait des renseignements précieux qui le persuadaient que la visite de la nombreuse délégation de cultivateurs canadiens-français qui est allée rencontrer les cultivateurs ontariens, l'année dernière, a produit l'effet le plus favorable, et laissé dans l'esprit de cette très importante partie de la population de sa province le meilleur souvenir. Toute la presse d'Ontario a commenté l'heureux

événement dans les termes les plus appréciateurs.

Monseigneur McNeil m'a exprimé son souhait ardent que de semblables rapports entre les citoyens des deux provinces se multiplient. Il en augure, avec infiniment de raison, les meilleurs résultats. Il y voit le gage assuré de la restauration de la BONNE ENTENTE et de l'harmonie, si nécessaires à l'avenir de tous. Il m'a prié avec effusion de faire part à nos compatriotes de ses souhaits, de ses désirs, de ses vœux. Je le lui ai promis avec une profonde reconnaissance.

Avec quel vrai bonheur j'ai accompli ma promesse, et je dis aux nôtres qu'à la tête de leurs amis dévoués je place l'éminent archevêque de Toronto.

Nous avons aussi de vrais amis dans la majorité protestante d'Ontario.

M. le professeur John Squair, de l'Université de Toronto, m'honore de sa plus franche amitié. C'était pour moi un profond plaisir—toujours nouveau—de le

visiter souvent pendant mon séjour à Toronto.

Ce professeur si distingué,—âme d'élite—a enseigné la langue française trente-trois années durant à la grande Université de Toronto. Pour un homme comme lui, le professorat était un véritable apostolat. Ce qu'il a fait pour inspirer à ses nombreux élèves l'amour du doux parler de France lui mériterait une superbe statue. A défaut du monument de marbre, proclamant à tous son mérite, nous devons lui vouer dans nos cœurs une vraie reconnaissance, aussi durable que les bienfaits dont il restera l'auteur éminemment fécond.

Comprenant toute l'importance pour ses élèves de bien connaître les monuments impérissables de la littérature française, il a réussi à obtenir des autorités de l'Université de Toronto la création d'un département français dans la superbe bibliothèque universitaire.

Avec quel soin vraiment paternel, avec

quel dévouement, il a, des années durant, perfectionné ce département français, où il a réuni les chefs-d'œuvres des plus illustres écrivains de notre chère France !

Le professeur Squair a stimulé l'ardeur de ses élèves à l'étude de la langue française par la fondation de plusieurs prix, légitime récompense de leurs succès.

L'éminent professeur écrit et parle beaucoup en faveur de l'enseignement du français. A des articles dans la presse de Toronto, il ajoutait encore récemment une très importante brochure circulée à un grand nombre d'exemplaires dans la province et dans tout le pays.

"THE CLASH"

Ce très remarquable ouvrage est bien connu. Il a trouvé un grand nombre de lecteurs dans notre province.

J'ai fait la connaissance de son auteur, M. W.-H. Moore, à Toronto. Je l'y ai rencontré souvent pendant mon séjour.

Tout ce qu'il m'a dit au cours de nos entretiens marqués d'une franche et réciproque amitié, m'a confirmé dans l'opinion que la lecture de son livre intéressant m'avait formée. Le distingué auteur, comme son œuvre le prouve, souhaite l'harmonie entre les deux grandes races au Canada. Pour l'obtenir, il veut que la majorité de langue anglaise rende pleine justice aux nôtres dans l'Ontario et partout dans le pays.

Les nombreux milliers du volume de M. Moore—plus de 10,000—qui ont trouvé des lecteurs aussi empressés qu'intéressés à Ontario, prouvent le succès de l'auteur. Les éditions se multiplient. Une nouvelle devait être prochainement livrée à la publicité lorsque j'ai quitté Toronto.

Je n'ai pas besoin d'affirmer que M. Moore a plaidé notre cause avec talent, le plus large esprit de justice, et beaucoup d'élévation. Il a prouvé toute l'importance des travaux de notre race dans la

colonisation et le développement des ressources du Canada. Il a soutenu avec force que le sublime rôle de nos missionnaires, l'héroïsme de nos ancêtres, l'œuvre de nos défricheurs et de nos explorateurs, nous donnent le droit le plus incontestable à notre existence nationale sur le sol canadien, sur ce vaste territoire américain que des nôtres ont parcouru en tous sens, défendu contre la barbarie indienne, arrosé de leurs sueurs et de leur sang.

M. Moore n'a pas déposé sa plume habile, juste et patriotique. Nous pouvons compter sur lui.

“FRENCH CANADA”

L'auteur de ce livre très important est M. Castell Hopkins, l'éminent publiciste qui, depuis près de vingt ans, a doté le pays de l'œuvre si intéressante et si utile intitulée : “The Canadian Annual Review”, dans laquelle il consigne, avec grande habi-

leté, et un travail de véritable bénédictin, tous les faits, canadiens et mondiaux, qui serviront à l'histoire de notre époque. Il en fait ressortir toute la signification par des commentaires toujours très judicieux où brille l'impartialité, l'esprit de justice et le respect de la vérité historique.

Son ouvrage, "French Canada", m'a fort intéressé. L'auteur a fait une étude complète de la colonisation française dans la Nouvelle-France. Il exprime toute son admiration pour cette grande œuvre de civilisation chrétienne, sublime d'héroïque dévouement.

M. Castell Hopkins est l'ami dévoué de notre race. Avec quelle effusion de sentiments sincères il m'en a donné l'assurance au cours des heures d'un entretien si amical que j'ai vécues à son heureux foyer.

UN AUTRE BON AMI

Le lt.-colonel A. Fraser est l'archiviste de la province d'Ontario. Il est tout

dévoué à son œuvre, et le département des archives est admirablement administré.

J'ai eu le plaisir de faire la connaissance du colonel Fraser. Dès les premiers instants de notre première entrevue, j'ai constaté une parfaite communauté d'idées et de sentiments entre nous. Esprit large, très ouvert aux considérations élevées, il est bien au-dessus de l'atteinte des préjugés. Il a pour nos compatriotes beaucoup d'affection, de respect et d'admiration.

Ecrivain de marque, le colonel Fraser est l'auteur d'un ouvrage dans lequel il relate en la louant beaucoup l'œuvre des missions des Révérends Pères Jésuites en Amérique, notamment au Canada.

S'il n'avait dépendu que de lui, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus trace de fanatisme contre notre race à Ontario. C'est dire que le colonel compte au nombre de nos amis ontariens les plus sincères.

"THE BIRTHRIGHT"

Les défenseurs de notre race se multiplient à Toronto. La liste que je pourrais faire de noms importants serait longue.

A ceux que je viens de mentionner spécialement parce qu'ils ont admirablement écrit en notre faveur, il me fait grand plaisir d'ajouter ceux de deux nouveaux auteurs dont les ouvrages ont été récemment publiés.

Ils m'ont témoigné toute leur confiance en me communiquant leurs manuscrits que j'ai lus avec le plus vif intérêt et la plus profonde satisfaction. Le doyen d'âge est M. Arthur Hawkes, écrivain distingué, journaliste de carrière, venu d'Angleterre au Canada, il y a plusieurs années.

M. Hawkes écrit beaucoup dans la presse de Toronto. Il a été, il y a trois ans, l'un des principaux initiateurs du mouvement patriotique auquel on a don-

né le nom significatif de "Bonne Entente." Il est l'un des adeptes les plus dévoués d'une politique favorable à la cordialité des relations des races au Canada comme ailleurs. Il multiplie les discours et les écrits en faveur de la cause à laquelle il est heureux de donner son concours très actif.

Le livre remarquable de M. Hawkes, sous le titre de "Birthright", défend énergiquement notre race contre les critiques des fanatiques et des esprits préjugés. Quatre des principaux chapitres de son ouvrage sont exclusivement consacrés à plaider notre cause, et à faire ressortir l'importance de notre contribution à l'œuvre des destinées heureuses du Canada. J'espère que ce livre sera aussi beaucoup lu dans notre province.

UN GRADUÉ DE HARVARD

J'ai aussi eu le plaisir de rencontrer un autre ami de notre race dans la personne d'un M. Gould, qui occupe une posi-

tion importante dans la grande industrie à Toronto. Né aux Etats-Unis, et gradué distingué de la célèbre Université de Harvard, il est venu s'établir au Canada, dont il est l'un des plus patriotiques citoyens par naturalisation.

Les affaires qu'il dirige avec grand succès ne lui ont pas fait oublier la jouissance qu'une haute culture intellectuelle assure à celui qui a eu l'avantage de l'acquérir. A ses heures de loisirs, il se repose en utilisant sa plume et il se retrouve l'universitaire des anciens jours, avec l'appoint si important d'une expérience développée par une étude constante et une observation soutenue.

M. Gould écrit très bien, avec beaucoup de verve et de facilité. Intelligence convaincue, il a traité maints sujets avec énergie et maîtrise.

Dans d'intéressants commentaires sur la politique canadienne, il a défendu notre race avec vigueur. Il est et restera notre ami.

CHAPITRE XIII

BRIDGING THE CHASM

Jeter un *Pont sur l'Abîme* qui existe entre les deux grandes races au Canada, c'est ce que l'auteur de cet important volume recommande fortement dans son ouvrage, fruit d'une inspiration aussi élevée que patriotique.

Dès mon arrivée à Toronto, en novembre dernier, pour y séjourner presque tout l'hiver suivant, j'eus l'honneur et l'extrême plaisir de lier connaissance et amitié avec monsieur J.-P. Murray, le très digne président de la très importante association au nom corporatif de "*Catholic Truth Society of Canada*"—*La Société de la Vérité Catholique du Canada*. Beau titre, œuvre admirable, assurément.

Mon distingué ami, M. Murray, après une très honorable et heureuse carrière dans les affaires industrielles, consacre sa verte vieillesse au succès de l'œuvre reli-

gieuse dont il a été le fondateur et dont il est l'âme en s'y dévouant avec un zèle, une ardeur, une intelligence dont j'ai eu maintes preuves méritant toute mon admiration.

J'allais souvent causer avec lui au bureau de la société à laquelle il se dévoue. Un jour, il me dit qu'un jeune M. Morley, fils de l'un de ses plus intimes amis de Toronto, tous deux méthodistes, désirant faire ma connaissance pour me soumettre un ouvrage qu'il voulait publier incessamment, l'avait prié de me le présenter.

Je m'empressai d'accueillir cette demande avec d'autant plus de plaisir que mon ami M. Murray m'informa que le volume du jeune M. Morley, première production d'une plume qui promet—était une défense sérieuse des droits de la race française, et un fort plaidoyer en faveur de l'harmonie entre les citoyens d'origines diverses du Canada. Le jeune auteur ne pouvait pas mieux débiter.

Le jour suivant, je recevais le jeune M. Morley qui me pria de lire les pages clavigraphiées du volume qu'il avait l'intention de publier, me disant être désireux d'y faire les modifications que je croirais devoir lui suggérer dans l'intérêt de la cause qu'il m'affirmait avoir beaucoup à cœur.

Tout de suite, le jeune auteur me fit l'impression la plus favorable. Avec toute la politesse d'un homme de haute éducation, et la réserve qui sied si bien à la jeunesse méritante sans prétention, il me parla de son œuvre de conciliation des races avec un tel accent de sincérité que j'en fus vraiment ému.

Je le priai de revenir me voir, deux jours après cette première entrevue, lui promettant la réponse qu'il désirait.

Après cet entretien qui m'avait si vivement intéressé, il me tardait de lire les pages que le jeune M. Morley m'avait confiées, non sans une certaine nervosité qui me prouvait davantage qu'il savait

peser la responsabilité qu'il allait encourir en bravant le feu de la publicité par un ouvrage consacré à combattre les préjugés et le fanatisme dont souffrent si injustement nos compatriotes.

Aussitôt qu'il eut pris congé, je commençai le travail promis. Les pages du jeune auteur me captivèrent tellement que je les lus d'un trait.

En quelques heures d'une véritable jouissance intellectuelle je terminais la dernière ligne.

Très satisfait, heureux même de ce que je venais de lire, j'étais étonné de ce qu'un jeune homme d'une trentaine d'années à peine avait réussi, à cet âge, à acquérir une connaissance aussi complète de l'histoire de notre race, depuis les premiers jours de son existence sur ce sol de l'Amérique, de ses luttes, de ses épreuves, de ses héroïques travaux, de sa vaillance contre les féroces tribus indiennes, de son attachement à sa foi religieuse, de sa persévérance, de sa ténacité à se river au sol

dont elle faisait, en l'arrosant de ses sueurs les plus chaudes et de son sang le plus pur, son patrimoine national qu'elle se jurait de défendre contre tous les ennemis du dehors et contre les injustes agresseurs du dedans.

Je me réjouissais vivement de constater chez ce jeune Ontarien autant d'esprit de justice, d'élévation de pensée, de noblesse de sentiment.

De toute son œuvre, me rendant au désir formel qu'il m'avait exprimé, je n'avais que deux corrections à lui suggérer : le changement d'un mot dans le titre du premier chapitre, et la rectification d'une opinion, que je n'étais pas surpris de rencontrer chez lui, ne représentant pas exactement une certaine attitude de nos compatriotes. Le titre en question se lisait : "*The failure of Confederation*".

Je le corrigeai comme suit : "*Confederation on trial*".

Lorsque, dans notre deuxième entretien, je lui indiquai ce titre, tout de suite

il saisit ma pensée et me dit : “*You are right. I am so glad you have made the change.* Et ce avant que j’eusse prononcé un mot pour lui en expliquer la raison.

Alors, je lui dis : Personne ne peut sérieusement prétendre que l’œuvre de la confédération canadienne a fait fiasco, que notre régime fédératif est en faillite.

J’affirme de la manière la plus formelle, lui dis-je, que l’union fédérale des provinces de l’Amérique Britannique du Nord a obtenu un succès très marqué, qu’elle a été vraiment féconde sous bien des rapports, et qu’elle pourra produire d’excellents résultats dans l’avenir, surtout si les vues de mon jeune interlocuteur prévalent. Mais, ajoutai-je, tous les systèmes de gouvernement, toutes les constitutions, sont et seront toujours *on trial*, à l’épreuve, et pourquoi ? Parce que la perfection n’est pas de ce monde. Le devoir de tous est d’y tendre sans jamais espérer l’atteindre.

Notre régime fédératif fonctionne au milieu des difficultés inhérentes à tous les systèmes de gouvernement, parce qu'il est administré par des hommes, et les hommes, même les meilleurs, sont toujours incomplets, toujours faillibles, lors même qu'ils ne sont pas intentionnellement coupables.

Mais, tout de même, grâce à l'heureux équilibre dont il permet le maintien dans l'application des deux principes essentiels à l'existence de toute société politique—l'autorité et la liberté,—il opère, en somme, d'une manière favorable et fera encore beaucoup mieux, dis-je à M. Morley, quand vous, moi, et bien d'autres, aurons réussi à convaincre, sinon tous, mais une bonne et solide majorité de gens bien pensants, que l'avenir heureux du Canada dépend de l'esprit de justice du plus grand nombre, de l'harmonie entre les races, du respect mutuel des croyances religieuses et des droits de tous.

Je n'avais pas besoin de prouver au

jeune auteur qu'il devait changer, comme je le lui suggérais, le titre de son premier chapitre. Il s'en était tout de suite convaincu en lisant le changement que je lui avais fait.

Ma seconde suggestion portait sur le caractère de l'attitude de nos compatriotes envers la France.

Induit en erreur par la lecture d'écrits trop connus, il concluait de bonne foi que la persécution religieuse du gouvernement français avait rendu tous nos compatriotes hostiles à notre ancienne mère-patrie.

Je réussis facilement à le convaincre du contraire. Je lui expliquai que certainement les Canadiens-français étaient unanimes à condamner la malheureuse et coupable politique de persécution religieuse des gouvernements français, mais que la très grande majorité d'entre eux savaient parfaitement distinguer entre les gouvernants persécuteurs, et la France toujours radieuse par sa foi ancestrale,

toujours éprise de la grandeur de son rôle de première missionnaire pour la propagation des préceptes évangéliques jusque sur les plages les plus lointaines, au sein des tribus les plus barbares. Je le persuadai ainsi que nous nous proclamons toujours avec un légitime orgueil les fils dévoués de la France, que tant des nôtres étaient accourus défendre contre la rage allemande, la furie teutonne.

Qu'il me suffise d'ajouter que ce livre est bien écrit, dans un très joli style. Traitant un sujet si élevé de sa nature, on sent vibrer à chaque page l'enthousiasme d'une jeune âme éprise de l'idéale beauté de la suprême justice qu'elle souhaite voir régner dans toute l'étendue de notre vaste pays.

Je recommande donc à tous mes compatriotes de lire ce bon et beau livre. Ils y puiseront de généreuses inspirations, de fortes raisons d'espérer.

Je tiens aussi à féliciter M. Morley sur un mérite de son volume que j'apprécie

beaucoup. Plus peut-être que ses devanciers qui, depuis un an, ont, dans des livres importants, aussi défendu la même cause, il a compris que, pour persuader le grand public d'Ontario auquel il s'adressait, il lui fallait rester dans la note juste aussi essentielle à toucher favorablement l'oreille qu'à satisfaire l'esprit. Le ton de son ouvrage est toujours modéré, bien qu'énergique, sage, pondéré. Le langage est toujours convenable, respectueux. Ceux mêmes qu'il ne réussira pas à convaincre lui sauront gré de la candeur avec laquelle il a fait appel à leur raison et à leur cœur en faveur de notre race qu'il respecte, qu'il aime, qu'il admire.

L'OPINION GÉNÉRALE

Aux travaux des écrivains qui défendent notre race, il convient d'ajouter que, revenus de l'excitation qui avait fait perdre l'équilibre à trop de confrères journalistes, plusieurs reconnaissent qu'il est

urgent de rétablir la cordialité des relations dans tout le pays.

De nombreux citoyens de Toronto, les mieux posés, m'ont exprimé leurs vœux pour la reprise, à courte échéance, de l'important mouvement de la BONNE ENTENTE dont la guerre et ses exigences ont temporairement empêché tout le développement facile à obtenir.

J'ai abondé absolument dans leur sens, les encourageant dans leur initiative et les assurant qu'ils pouvaient compter sur le concours empressé de tous les gens bien pensants de la province de Québec.

Tous chez nous comprendront sans doute que nous devons répondre avec la meilleure bonne volonté aux avances amicales qui nous seront faites.

C'est ainsi qu'avec un patriotisme sincère nous travaillerons ensemble à rétablir et à maintenir L'HARMONIE DANS L'UNION.

CHAPITRE XIV

LA BASE SOLIDE DE L'“ENTENTE”.

Je m'efforce, dans ces pages, de persuader mes lecteurs que le seul moyen efficace de faire régner l'harmonie au Canada est de réunir les hommes de bonne volonté pour dominer la clameur des extrémistes qui existent dans toutes les provinces, et détruire leur influence perverse. Aussi longtemps que d'Ontario et de Québec on fulminera, dans des dénonciations virulentes, contre les attaques injustes, comme si le fanatisme et son indigne exploitation ne fleurissaient que dans le sol du voisin, on ne fera que piétiner sur place, qu'attiser la flamme dévorante de l'antipathie devenant vite une haine invétérée.

Les esprits droits, les consciences éclairées, doivent être plus justes.

Que nos compatriotes dégagent résolument leur cause et leur responsabilité des

fauteurs de discorde qui, parmi eux, fomentent les difficultés au lieu de s'efforcer de les régler, et ils pourront avec confiance compter sur les gens bien pensants d'Ontario.

Le chef de notre race—disparu de la scène sur laquelle il a joué un des premiers rôles avec grand succès—qui a peut-être le plus fait pour les siens, a posé avec une énergie indomptable le principe fondamental de la “Bonne Entente” entre les deux grandes races du pays. Sa brillante carrière est tout un enseignement à méditer.

Récemment, avait lieu, à Montréal, l'inauguration du superbe monument élevé à la mémoire de Sir Georges-Etienne Cartier. Le représentant du Souverain, Son Excellence le Gouverneur Général, rehaussait l'imposante cérémonie de sa présence. L'élite de la nation, les sommités ecclésiastiques et civiles s'unissaient pour rendre hommage à l'homme d'état de première grandeur qui a tant

contribué à la glorieuse préparation des destinées canadiennes. La note dominante d'éloges si bien mérités a été la louange du fier courage et même de l'audacieuse volonté avec lesquels Cartier a lutté pour l'avenir de son pays.

Sur un point, cependant, j'aurais désiré que l'on fit ressortir davantage ce que j'ai toujours considéré comme l'un des plus beaux titres de Cartier à la reconnaissance de ses concitoyens.

Comme tant d'autres, j'étais fasciné, dans mes jeunes années, par l'ardeur belliqueuse de ce chef politique de ma race bravant avec une ténacité redoutable nos fanatiques ennemis. Mais là où je l'admirais le plus, c'est quand il se retournait, avec toute la puissance de sa volonté de fer, contre ses compatriotes pour combattre leurs préjugés et les guider sûrement dans la voie droite qui seule pouvait les conduire au port du salut. Implacable contre le fanatisme des autres, il l'était davantage contre celui que les

exploiteurs de son époque s'évertuaient à fomenter chez les siens. Il a triomphé des uns et des autres avec une force de détermination qui, pas une minute, n'a chancelé. C'est en cela surtout qu'il a été vraiment grand, et qu'il a rendu aux siens et à tous ses concitoyens les services les plus éminents.

Aux jours de clameurs violentes, de passions surrexcitées, d'affolement populaire, vous jeter dans le courant pour qu'il vous entraîne, vous tenir debout dans votre embarcation lorsqu'elle s'élève sur la crête des vagues pour vous donner l'illusion de leur commander, c'est un rôle très facile qui ne requiert ni talent ni courage.

Mais lutter contre la marée débordante, pour la contenir et l'empêcher de dévaster les rives, est la tâche difficile dont sont seuls capables les caractères fortement trempés, les talents supérieurs, les âmes et les cœurs vraiment patriotiques.

Tous, à l'exception du petit nombre des

extrémistes irréductibles,—fanatiques de bonne foi ou exploitateurs sans vergogne,—sont à la recherche de la base solide de la “Bonne Entente”. Les gens bien pensants l’ont trouvée depuis longtemps et s’efforcent de la faire plus large, de l’enfoncer de plus en plus dans le sol de la patrie.

Au moment où tout renaît à l’espérance, il convenait qu’une parole royale proclamât au milieu de nous le gage le plus sûr de l’avenir de notre pays. Le 28 octobre dernier, Son Altesse Royale le Prince de Galles disait, à Montréal :

“QUEL SERA LE SUCCES DE LA NOUVELLE NATION ? JE NE PUIS HÉSITER A DECLARER QUE, COMME EN GRANDE-BRETAGNE, CE SERA LA LIBERTÉ DE PAROLE, LA LIBERTÉ DES LANGUES ET LE RESPECT DE CHACUN POUR SON VOISIN”.

Ces admirables paroles résument tout le programme qu’il importe au suprême degré de mettre résolument en pratique, repoussant avec force et mépris les sug-

gestions du préjugé et du fanatisme d'où qu'elles viennent.

La liberté de la parole, la liberté des langues, le respect de chacun pour tous, tels sont, comme l'a dit, avec tant d'à-propos, Son Altesse Royale, les trois leviers qui ont édifié le puissant Empire Britannique sur les bases solides qui ont si merveilleusement résisté à la redoutable épreuve de la grande guerre. Pourquoi ne pas donner un nouvel éclat à ce prodige en unissant tous les vrais patriotes dans un effort persévérant pour qu'il s'épanouisse au Canada, en produisant tous les bienfaits dont jouiront les générations futures en bénissant celle qui aura le courage et le dévouement de les léguer en héritage à ses enfants !

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	3
Lettre de M. le Professeur J. Squair.....	15
Chapitre I.—Cet isolement.....	20
“ II.—Ordre et harmonie.....	27
“ III.—Ce conflit d’opinion.....	41
“ IV.—Fanatisme, préjugé, prévention..	54
“ V.—Détruire les trois microbes.....	65
“ VI.—Union des bonnes volontés.....	77
“ VII.—Chimères dangereuses.....	88
“ VIII.—Les Cantons de l’Est.....	103
“ IX.—Les nôtres à Toronto.....	111
“ X.—La question scolaire.....	120
“ XI.—La Bonne Entente.....	132
“ XII.—Amis de notre race.....	153
“ XIII.—“Bridging The Chasm”.....	166
“ XIV.—La base solide de l’“Entente”....	177
Table des Matières.....	183